

Commune d'Echichens

PRÉAVIS N° 04/2022 DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL

RAPPORT DE GESTION 2021



Collège Bellicot, rentrée scolaire 2021-2022

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Préavis présenté au Conseil communal en séance du 16 juin 2022

1^{ère} Séance de la Commission de gestion : lundi 2 mai, 19h, Echichens

Table des matières

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	6
1.1. RENOUELEMENT DES AUTORITÉS.....	6
1.1.1. Élection du Conseil communal.....	6
1.1.2. Élection de la Municipalité.....	6
1.2. CONSEIL COMMUNAL.....	7
1.2.1. Bureau du Conseil communal.....	7
1.2.2. Membres du Conseil communal au 31.12.2021.....	8
1.2.3. Commissions permanentes.....	9
1.2.4. Motions - postulats - interpellations.....	9
1.3. MUNICIPALITÉ.....	10
1.3.1. Organisation de la Municipalité.....	10
1.3.2. Séances.....	11
1.3.3. Délégation de compétences du Conseil communal à la Municipalité.....	11
1.3.4. Participation à des séances par délégation / représentations.....	11
1.3.5. Préavis déposés.....	12
1.3.6. Manifestations organisées par la Municipalité.....	13
1.3.7. Relations inter-municipalités.....	13
1.4. REGISTRE CIVIQUE.....	14
1.4.1. Personnes inscrites au rôles des électrices et électeurs.....	14
1.4.2. Scrutins.....	14
1.4.3. Initiatives/Référendums.....	15
1.5. NATURALISATIONS.....	15
1.6. ADMINISTRATION COMMUNALE.....	16
1.7. PERSONNEL COMMUNAL.....	16
1.7.1. Effectifs.....	17
1.7.2. Mutations.....	17
1.7.3. Formations.....	17
1.7.4. Commune d'Echichens - Entreprise formatrice.....	18
1.8. ARCHIVES.....	18
1.9. VENTE DE CARTES JOURNALIÈRES CFF.....	18
1.10. SITE INTERNET.....	19
1.11. JOURNAL NOUVELLES ECHICHENS.....	19
1.12. SALLES COMMUNALES.....	19
1.13. INFORMATIQUE.....	20
1.13.1. Sécurité informatique.....	20
1.13.2. Mise en ligne des documents du Conseil communal.....	21
1.14. TRANSPORTS PUBLICS.....	21
1.14.1. Réseau urbain.....	21
1.14.2. Réseau régional.....	22
2. FINANCES.....	23
2.1. BOUCLEMENT DES COMPTES 2021.....	23
2.2. TÂCHES DU SERVICE DE LA BOURSE COMMUNALE.....	23
2.3. IMPÔTS.....	23
2.4. EMPRUNTS ET LIQUIDITÉS.....	24
2.5. IMPACTS FINANCIERS DU COVID-19.....	24
2.6. PRÉAVIS BOUCLÉS EN 2021.....	24
3. DOMAINES ET BÂTIMENTS.....	25
3.1. DOMAINES.....	25
3.2. FORÊTS.....	25
3.2.1. Réorganisation territoriale.....	25
3.2.2. Volume de bois exploité.....	25
3.2.3. Soins aux jeunes peuplements.....	25
3.2.4. Plan de situation des exploitations de bois 2021.....	26
3.3. BÂTIMENTS.....	26

3.3.1.	Mandat de gestion du patrimoine loué.....	26
3.3.2.	Construction d'un nouveau collège à Echichens (Préavis 09/2019)	26
3.3.3.	ancien collège Bellicot - Création d'une Uape (Préavis 04/2021).....	27
3.3.4.	Rénovation de la salle polyvalente (Préavis 09/2020).....	27
3.3.5.	Inventaire du patrimoine immobilier.....	27
3.3.6.	GT Patrimoine immobilier	28
4.	TRAVAUX	29
4.1.	URBANISME	29
4.1.1.	Région Morges	29
4.2.	POLICE DES CONSTRUCTIONS	30
4.3.	ROUTES	31
4.4.	DÉCHETS MÉNAGERS, DÉCHETTERIES.....	31
4.4.1.	VALORSA SA.....	31
4.4.2.	Ordures ménagères	32
4.4.3.	Autres déchets.....	33
4.4.4.	Déchetterie / Écopoint Echichens	33
4.5.	RÉSEAUX ÉGOUTS-ÉPURATION	34
4.5.1.	STEP (Stations d'épuration).....	34
4.5.1.1.	La STEP de Morges	34
4.5.1.2.	La STEP de Bremlens	35
4.5.1.3.	La STEP de Colombier-Cottens	35
5.	INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES.....	36
5.1.	ASIME-ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE MORGES ET ENVIRONS.....	36
5.1.1.	Évolution de l'environnement.....	36
5.1.1.1.	Élèves	36
5.1.1.2.	Locaux	37
5.1.1.3.	Proportion relative des différentes communes.....	37
5.1.2.	Organigramme de l'ASIME	38
5.1.3.	Conseil intercommunal.....	38
5.1.4.	Comité de direction	38
5.1.5.	Conseil d'établissement.....	39
5.1.6.	Les Établissements scolaires.....	39
5.1.7.	Enclassement de nos élèves	40
5.1.8.	Transports scolaires.....	41
5.2.	CANTINES SCOLAIRES DE COLOMBIER ET ECHICHENS	42
5.3.	UAPE LES PAND'AMIS ECHICHENS.....	43
5.4.	PASSEPORT-VACANCES DE MORGES ET ENVIRONS	43
6.	POLICE.....	44
6.1.	POLICE RÉGIONALE	44
6.1.1.	Concept Police-Population.....	44
6.1.2.	Le Poste mobile. La gendarmerie à votre porte.....	44
6.1.3.	ASP-Agents de sécurité publique.....	45
6.2.	CONTRÔLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ÉTRANGERS	45
6.2.1.	Mutations.....	46
6.3.	SERVICE INCENDIE ET SECOURS « MORGET ».....	47
6.3.1.	DAP Senoge-Arénaz.....	48
6.4.	PROTECTION CIVILE, RÉGION MORGES.....	49
6.4.1.	Campagne de vaccination	49
6.4.2.	Réduction des effectifs	49
6.4.3.	Activité régulière	49
6.4.4.	Engagement en situation d'urgence	50
7.	SÉCURITÉ SOCIALE.....	50
7.1.	ARASMAC-ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE MORGES-AUBONNE-COSSONAY	50
7.1.1.	Conseil intercommunal.....	51
7.2.	PARTICIPATION À LA COHÉSION SOCIALE.....	51

7.3.	ACTIVITÉS SENIORS	52
8.	SERVICES INDUSTRIELS.....	52
8.1.	EAU POTABLE	52
8.1.1.	<i>Association intercommunale d'alimentation en eau potable du Vallon de la Morges AVM.....</i>	<i>52</i>
8.2.	ÉCLAIRAGE PUBLIC.....	53
9.	VIE ASSOCIATIVE	54
9.1.	SOCIÉTÉS LOCALES.....	54
10.	CONCLUSIONS.....	56

ABRÉVIATIONS

AAS	Agence d'Assurances sociales
AF	Améliorations foncières
AIEV	Association intercommunale des eaux usées de Vufflens-la-Ville
AJEMA	Accueil de jour des enfants Morges-Aubonne
APE	Association des Parents d'élèves
ARASMAC	Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges
ASIME	Association scolaire intercommunale de Morges et environs
ASP	Agent de sécurité publique
AVM	Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable du Vallon de la Morges
BH	Borne hydrante
CFC	Certificat fédéral de capacité
Codir	Comité de direction
CSR	Centre social régional
DAP	Détachement d'appui
DPS	Détachement de premier secours
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud
ETP	Equivalent temps plein
ERM	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne
EU-EC	Eaux usées-Eaux claires
GED	Gestion électronique des documents
GT	Groupe de travail
LAT	Loi cantonale sur l'aménagement du territoire
LC	Loi sur les communes
MBC	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
OI	Organe d'intervention
ORPC	Organisation régionale de protection civile
PA	Plan d'affectation
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PCi	Protection civile
PPA	Plan partiel d'affectation
RC	Route cantonale
RI	Revenu d'insertion
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SIS	Service d'incendie et de secours
STEP	Station d'épuration
TPM	Transports publics morgiens (réseau urbain)
UCV	Union des communes vaudoises

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions :

- de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 93c),
- du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979,
- du Règlement du Conseil communal d'Echichens du 3 novembre 2016 (art. 97),

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion de l'année 2021. Les comptes 2021, accompagnés de commentaires, font l'objet d'un document séparé.

Cette année est à nouveau marquée par la crise sanitaire de Covid-19, qui a continué de peser sur de nombreuses activités.

Le rapport de gestion est également une occasion de féliciter et remercier publiquement l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de la commune pour leur engagement et leur professionnalisme, au service de la population, dans le respect des règles et délais impartis.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1. RENOUELEMENT DES AUTORITÉS

L'année 2021 a été marquée par le renouvellement des autorités communales, le dimanche 7 mars 2021.

1.1.1. ÉLECTION DU CONSEIL COMMUNAL

Avec l'accroissement de sa population, la commune d'Echichens a élu pour la première fois le Conseil communal selon le système proportionnel, imposé à toutes les communes de plus de 3000 habitants (art. 144 de la Constitution vaudoise).

Afin de de conserver une politique villageoise sans étiquette partisane, les 75 candidats visant les 50 sièges de l'organe délibérant, se sont présentés sur deux listes apparentées au nom de l'Entente pour Echichens.

1.1.2. ÉLECTION DE LA MUNICIPALITÉ

Six candidats briguaient un siège à la Municipalité. Les quatre candidats sortants, Mme Jacqueline Botteron, MM. André Augsburger, Giuseppe Biancaniello et Philippe Jobin, ainsi que M. Oscar Cherbuin, ont été élus dès le 1er tour.

Ce dernier a remplacé M. Jean-Michel Duruz qui n'a pas souhaité se représenter. La Municipalité le remercie vivement pour l'important travail qu'il a accompli pour la collectivité, les nombreux projets qu'il a menés à bien et l'état d'esprit constructif qu'il apportait au sein de l'Exécutif.

Les nouvelles autorités ont été assermentées le 1^{er} juin 2021 par M. Boris Cuanoud, Préfet, à la salle En Pontet de Colombier.



Cérémonie d'installation des autorités, 1^{er} juin 2021.

1.2. CONSEIL COMMUNAL

Afin de respecter les mesures sanitaires et de distanciation sociale liées à la pandémie de Covid-19, toutes les séances du Conseil communal se sont déroulées à la salle polyvalente En Pontet à Colombier :

1^{ère} séance : 25 mars 2021

2^{ème} séance : 17 juin 2021

3^{ème} séance : 23 septembre 2021

4^{ème} séance : 9 décembre 2021

Sur décision du Conseil d'État, la séance du Conseil communal du 25 mars 2021 était interdite au public. Pour les réunions de septembre et mars, les auditeurs devaient être munis d'un certificat Covid.

La sortie du Conseil communal a eu lieu le 21 août 2021.

1.2.1. BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Composition du bureau du Conseil dès le 1^{er} juillet 2021 :

Président	Audard	Marc	St-Saphorin-sur-Morges
Vice-Président	Jordan	Eric	Colombier
Secrétaire	Stirnimann	Nancy	Echichens
Scrutateur/trice	Rochat	Philippe	Echichens
	Rémy	Anne-Sandrine	Monnaz
Scrutatrices suppléantes	Combremont	Laurence	St- Saphorin-sur-Morges
	Rairoux	Sophie	St- Saphorin-sur-Morges

1.2.2. MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2021

Aimon	Camille-Estelle	1112 Echichens
Amaron	Jean-Philippe	1114 Colombier
Amato	Anne-Laure	1125 Monnaz
Arn	Murielle	1112 Echichens
Audard	Marc	1113 St-Saphorin-sur-Morges
Bieler	Mélanie	1112 Echichens
Bieler	Thierry	1112 Echichens
Borgeaud	Jean-François	1114 Colombier
Bovet	Laurent	1125 Monnaz
Bovy	Alain	1112 Echichens
Buchillier	Laurent	1112 Echichens
Cherbuin	Janine	1114 Colombier
Chollet	Hélène	1125 Monnaz
Combremont	Laurence	1113 St-Saphorin-sur-Morges
Cornut	Bertrand	1125 Monnaz
Corthay	Philippe	1112 Echichens
Cruchon Amparo	Anne	1112 Echichens
Daerendinger	Karine	1112 Echichens
Dumuid	Gilles	1113 St-Saphorin-sur-Morges
Duruz	Philippe	1114 Colombier
Favre	Bertrand	1112 Echichens
Fracheboud	Myriam	1112 Echichens
Genoud	Anne-Sylvie	1125 Monnaz
Goy	Philippe	1125 Monnaz
Gros	Oscar	1112 Echichens
Gschwindemann	François	1112 Echichens
Henny	Mariette	1114 Colombier
Henny	Olivier	1114 Colombier
Jordan	Eric	1114 Colombier
Klipfel	Yorick	1113 St-Saphorin-sur-Morges
Kouti	Rhyem	1112 Echichens
Loeffel	Gaëtan	1114 Colombier
Lugrin	Eric	1125 Monnaz
Mages	Marie	1125 Monnaz
Masson	David	1114 Colombier
Masson	Philippe	1114 Colombier
Mazzone	Grégory	1114 Colombier
Metzger	David	1112 Echichens
Monnin	Simon	1113 St-Saphorin-sur-Morges
Prahin	Denis	1113 St-Saphorin-sur-Morges
Rairoux	Sophie	1113 St-Saphorin-sur-Morges
Remy	Anne-Sandrine	1125 Monnaz
Rochat	Philippe	1112 Echichens

Roduit	Cédric	1113 St-Saphorin-sur-Morges
Roulet	Philippe	1125 Monnaz
Rufer	Pascal	1114 Colombier
Spohn	Delphine	1113 St-Saphorin-sur-Morges
Stirnimann	Nancy	1112 Echichens
Troger Gil	Corinne	1125 Monnaz
Vuilleumier	Christophe	1114 Colombier

MUTATIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Mme Myriam Fracheboud a remplacé Mme Anna Bauer Dörries qui a déménagé. Elle a été assermentée le 9.12.2021.

1.2.3. COMMISSIONS PERMANENTES

Législature 2021-2026 (état au 31.12.2021)

Commission	Nom	Prénom	Fonction
Finances	Bovet	Laurent	Membre
	Gschwindemann	François	Membre
	Metzger	David	Membre
	Roulet	Philippe	Suppléant
	Troger Gil	Corinne	Suppléante
Gestion	Duruz	Philippe	Membre
	Genoud	Anne-Sylvie	Membre
	Kouti	Rhyem	Membre
	Mazzone	Grégory	Membre
	Rufer	Pascal	Membre
	Bieler	Thierry	Suppléant
	Cherbuin	Janine	Suppléante
Recours impôts	Arn	Murielle	Membre
	Klipfel	Yorick	Membre
	Prahn	Denis	Membre
	Loeffel	Gaëtan	Suppléant
	Masson	Philippe	Suppléant

1.2.4. MOTIONS - POSTULATS - INTERPELLATIONS

Un postulat a été déposé en 2021 :

Genre	Date du Conseil	Dépositaire/s	Sujet	État
Postulat	09.12.2021	Thierry Bieler	Un plan climat pour Echichens	En cours

1.3. MUNICIPALITÉ

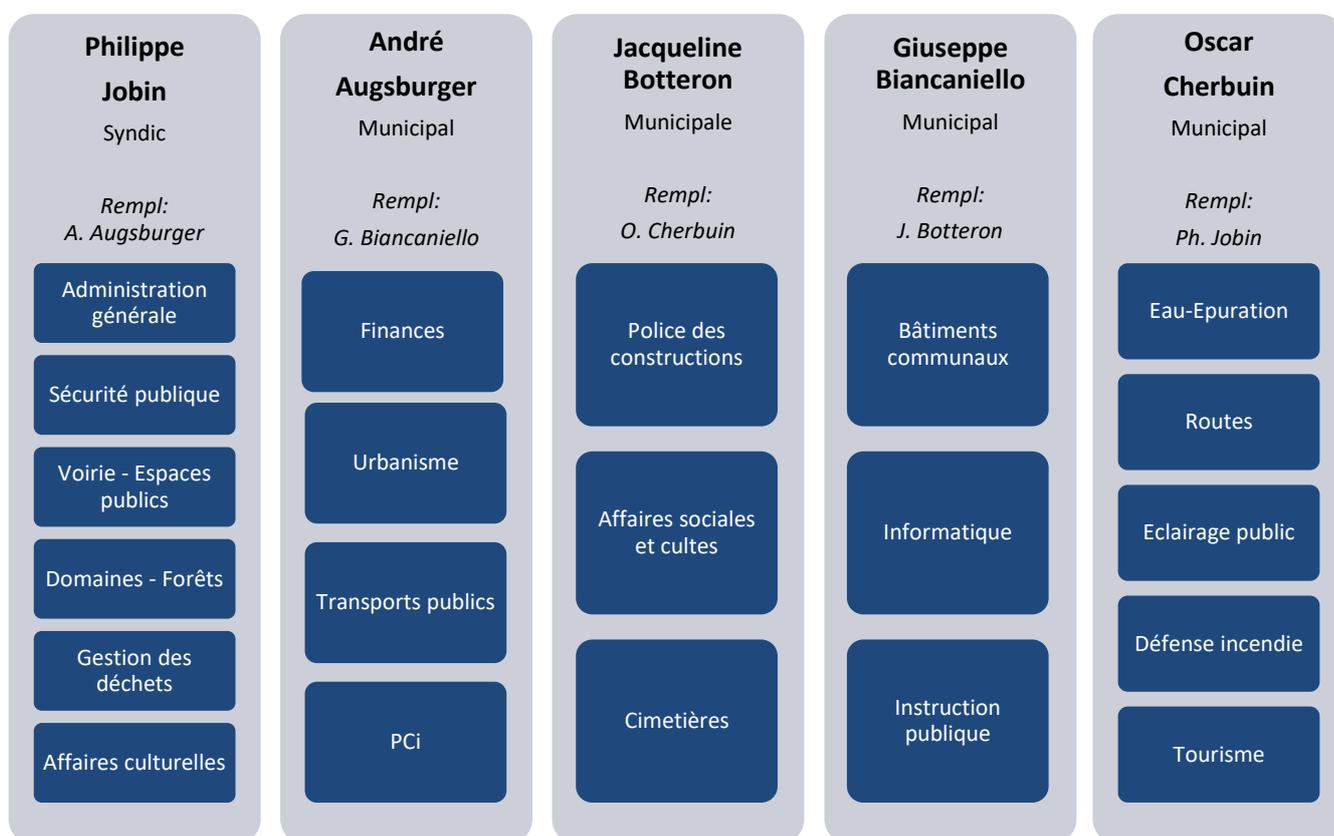
La pandémie de Covid-19 a continué d'influencer l'activité de la Municipalité en 2021. Il a fallu, en particulier, s'adapter à l'évolution des mesures de protection et composer avec les pénuries accompagnées de hausses de prix qui ont impacté les projets communaux.

Outre les objets soumis au Conseil communal par voie de préavis, ainsi que la gestion de la crise sanitaire, la Municipalité a porté une attention particulière :

- aux nombreux projets de constructions et travaux routiers en cours sur l'ensemble du territoire communal ;
- à la recherche permanente d'économies possibles en matière d'investissements et de dépenses courantes du ménage communal ;
- à la consultation de nombreuses nouvelles lois ou révisions de lois cantonales et fédérales par l'intermédiaire de l'Union des communes Vaudoises.

1.3.1. ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ

Répartition des dicastères :



La vice-syndicature est assurée par un tournus :

- du 1er juillet 2021 au 1er juillet 2022: André Augsburger
- du 1er juillet 2022 au 1er juillet 2023: Jacqueline Botteron
- du 1er juillet 2023 au 1er juillet 2024: Giuseppe Biancaniello
- du 1er juillet 2024 au 1er juillet 2025: Oscar Cherbuin
- du 1er juillet 2025 au 1er juillet 2026: André Augsburger

1.3.2. SÉANCES

Durant l'année 2021, afin de respecter les normes sanitaires, la Municipalité s'est réunie dans l'ancienne salle du Conseil.

Elle siège le lundi à 15h00.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, elle a tenu 44 séances ordinaires au cours desquelles elle a pris collégalement 996 décisions.

1.3.3. DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU CONSEIL COMMUNAL À LA MUNICIPALITÉ

Acquisition et aliénation d'immeubles (préavis 08/2016 et 09/2021) : la Municipalité n'a pas fait usage de ce droit en 2021.

Demande d'autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles pour un montant de CHF 50'000.00 par cas (préavis 09/2016 et 10/2021) : la Municipalité n'a pas fait usage de ce droit en 2021.

Autorisation générale de plaider (préavis 10/2016 et 11/2021) : la Municipalité n'a pas fait usage de ce droit en 2021.

La Municipalité a consulté un avocat conseil dans plusieurs dossiers liés à la police des constructions.

1.3.4. PARTICIPATION À DES SÉANCES PAR DÉLÉGATION / REPRÉSENTATIONS

En dehors de leur séance hebdomadaire du lundi, les membres de la Municipalité ont participé individuellement ou collectivement à de nombreuses séances tant à Echichens qu'à l'extérieur, pour traiter des problèmes de leurs dicastères respectifs ou pour représenter la commune.

REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ AU SEIN DES ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES AU 01.07.2021

Association	Comité de direction	Conseil intercommunal
AIEV	-	Oscar Cherbuin, membre
ARASMAC	-	Jacqueline Botteron, membre
ARCAM	-	André Augsburger, membre
ASIME	Giuseppe Biancaniello	Jacqueline Botteron, membre
AVM	Oscar Cherbuin	André Augsburger, membre
ERM	-	Oscar Cherbuin, membre
Groupement forestier d'Apples	-	Jacqueline Botteron, membre
PCI	-	André Augsburger, membre
Région Morges	-	André Augsburger (Comités politiques) Philippe Jobin (Assemblée des syndicis)
SDIS	-	Oscar Cherbuin, membre
TPM	-	André Augsburger (Comité exécutif)

1.3.5. PRÉAVIS DÉPOSÉS

No	Titre	Conseil communal du	Décision du Conseil communal			
				Pour	Contre	Abst.
1	Demande d'un crédit de CHF 295'000.00 TTC pour l'aménagements de la place arrière de l'administration communale à Echichens et mise en conformité du terminal de la ligne de bus 704	25.03.2021	Accepté	42	0	0
2	Demande d'un crédit de CHF 543'000.00 TTC destiné à la réfection de la chaussée, à l'aménagement d'un trottoir et à l'adaptation de l'éclairage public. St-Saphorin-sur-Morges, RC76, en traversée, Chemin du Cloud	25.03.2021	Accepté	42	0	0
3	Demande d'un crédit de CHF 395'000.00 TTC destiné à la réfection de la chaussée, à l'aménagement d'un trottoir et de l'éclairage public. St-Saphorin-sur-Morges, Chemin de la Rochette	25.03.2021	Accepté	33	8	1
4	Demande de crédit de CHF 110'000.00 TTC pour soutenir la création d'une UAPE dans le futur ancien collège de Bellicot et de porter au budget de fonctionnement le montant annuel nécessaire à son subventionnement	25.03.2021	Accepté	34	1	7
5	Demande d'un crédit de CHF 560'000.00 TTC destiné à l'assainissement du secteur Cornu à Saint-Saphorin-sur-Morges	17.06.2021	Accepté	43	0	0
6	Comptes et Rapport de gestion 2020	17.06.2021	Accepté	42	0	1
7	Demande d'un crédit de CHF 265'000.00 TTC destiné à financer la création d'un réseau d'autoconsommation communal à Echichens, sur le site Bellicot / Grand Record	17.06.2021	Accepté	42	0	1
8	Révision des statuts de l'AVM	17.06.2021	Accepté	43	0	0
9	Acquisition et aliénation d'immeubles pour la législature 2021-2026	23.09.2021	Accepté	38	0	0
10	Autorisation d'engager des dépenses pour la législature 2021-2026	23.09.2021	Accepté	38	0	0
11	Autorisation générale de plaider pour la législature 2021-2026	23.09.2021	Accepté	38	0	0
12	Arrêté d'imposition 2022-2023	23.09.2021	Accepté	38	0	0
13	Rémunération de la Municipalité et du Conseil communal, législature 2021-2026	09.12.2021	Accepté	37	3	5
14	Plafond d'endettement	09.12.2021	Accepté	41	0	4
15	Budget 2022	09.12.2021	Accepté	42	1	2

1.3.6. MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Malgré quelques annulations provoquées par la pandémie de Covid-19, à l'instar de la chantée de Noël, les manifestations ont pu reprendre, courant 2021, en s'adaptant aux règles sanitaires en vigueur :

- | | |
|----------------------|---|
| 1 ^{er} août | Fête nationale sur le site prévu pour le Giron du Pied du Jura organisé par la Jeunesse de Monnaz |
| 26 août | Sortie des aînés : visite de Chaplin's World, train panoramique et repas aux Pléiades |
| 12 novembre | Accueil des jeunes citoyens au Bowling d'Echandens |
| 25 novembre | Accueil des nouveaux habitants et nouveaux citoyens |

1.3.7. RELATIONS INTER-MUNICIPALITÉS

Tir inter-municipalités : regroupant les communes d'Aclens, Bremblens, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Denges, Echandens, Echichens, Ecublens, Lonay, Préverenges, Romanel-sur-Morges et Tolochenaz, il s'est déroulé le 9 septembre au stand de tir d'Echandens.

Journée des communes vaudoises :

Déjà reportée en 2020, la Journée des communes vaudoises, prévue en juin à Payerne, a été annulée en raison de la pandémie. Seule l'assemblée générale statutaire a eu lieu le 3 novembre 2021.

Soirée saucisses : cette rencontre historique n'a pas eu lieu en 2021 en raison des conditions sanitaires. Organisée à tour de rôle par les communes de Chigny, Echichens (anciennement Monnaz) et Vufflens-le-Château, elle réunit les anciennes autorités, les autorités en place des 3 communes, les anciens et actuels boursiers et secrétaires municipaux, ainsi que de nombreux partenaires : écoles, églises, pompiers, PCi, bureaux techniques, etc.

Point zéro : historiquement organisé à tour de rôle par Vufflens-le-Château et Monnaz, cette rencontre sur le pont de la Morges a eu lieu le 2 octobre.

Rencontre informelle avec la Ville de Morges : au vu des contraintes sanitaires dans la première partie de l'année 2021 et la mise en place des autorités de la nouvelle législature 2021-2026, la rencontre a été reportée au début 2022.

1.4. REGISTRE CIVIQUE

1.4.1. PERSONNES INSCRITES AU RÔLES DES ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS

État au 28.11.2021 (dernier transfert des rôles)

	Suisses (CH-VD-CO)	Étrangers (CO)	Total
Nb de femmes	1'058	93	1151
Nb d'hommes	940	98	1038

1.4.2. SCRUTINS

Date	Objet		Votants	Participation	Oui	Non	Blanc	Nul
07.03.2021	Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage		1'179	60.03%	578	580	21	0
	Services d'identification électronique (LSIE)		1'178	59.98%	350	789	39	0
	Accord de partenariat écon. de large portée avec les États de l'AELE et l'Indonésie		1'180	60.08%	430	721	28	1
	Élections communales 1 ^{er} tour		1'267	47.18%				
13.06.2021	Pour une eau potable propre et une alimentation saine		1'329	66.99%	320	987	21	1
	Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse		1'331	67.09%	365	942	24	0
	Loi Covid-19		1'326	66.83%	917	366	42	1
	Loi sur le CO2		1'314	66.23%	627	664	23	0
	Mesures policières de lutte contre le terrorisme		1'325	66.78%	826	454	44	1
26.09.2021	Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital		1'163	57.86%	321	803	39	0
	Mariage pour tous		1'170	58.21%	740	403	26	1
28.11.2021	Initiative sur les soins infirmiers		1'365	67.95%	805	523	29	0
	Initiative sur la justice		1'365	67.65%	278	1008	65	0
	Loi Covid-19		1'365	68.30%	909	431	24	0

1.4.3. INITIATIVES/RÉFÉRENDUMS

Contrôle des signatures lors du dépôt d'initiatives et de référendums :

	Nom de l'initiative / du référendum	Signatures reçues	Signatures valables	Signatures non valables
Référendum fédéral	Contre le mariage pour tous	17	17	0
Initiative cantonale	SOS Communes	54	53	1
Référendum fédéral	Non à la loi sur le CO ₂	28	23	5
Référendum fédéral	Non aux détentions arbitraires	11	11	0
Référendum fédéral	Contre la loi Covid-19 du 25.09.2020	17	15	2
Initiative fédérale	Pour mieux vivre à la retraite	22	18	4
Initiative fédérale	Initiative sur les rentes	9	9	0
Initiative fédérale	Responsabilité en matière de téléphonie mobile	14	14	0
Initiative fédérale	Oui à plus de codécision de la population dans les assurances maladies	5	4	1

1.5. NATURALISATIONS

Les demandes de naturalisation sont déposées auprès du Canton.

Les candidats sont soumis à un « test de connaissances élémentaires ». Il se déroule sur convocation à l'administration communale. Les candidats répondent à un choix de questions issues d'une liste officielle à laquelle ils ont accès pour se préparer.

Pour certaines procédures, la demande de naturalisation doit être complétée par un rapport d'enquête. La Municipalité a nommé une commission de naturalisation composée de Mme Jacqueline Botteron, municipale, et de la secrétaire municipale (+ adjointe en remplacement) pour auditionner les candidats/tes et rédiger ces rapports.

OCTROI DE LA BOURGEOISIE D'ECHICHENS

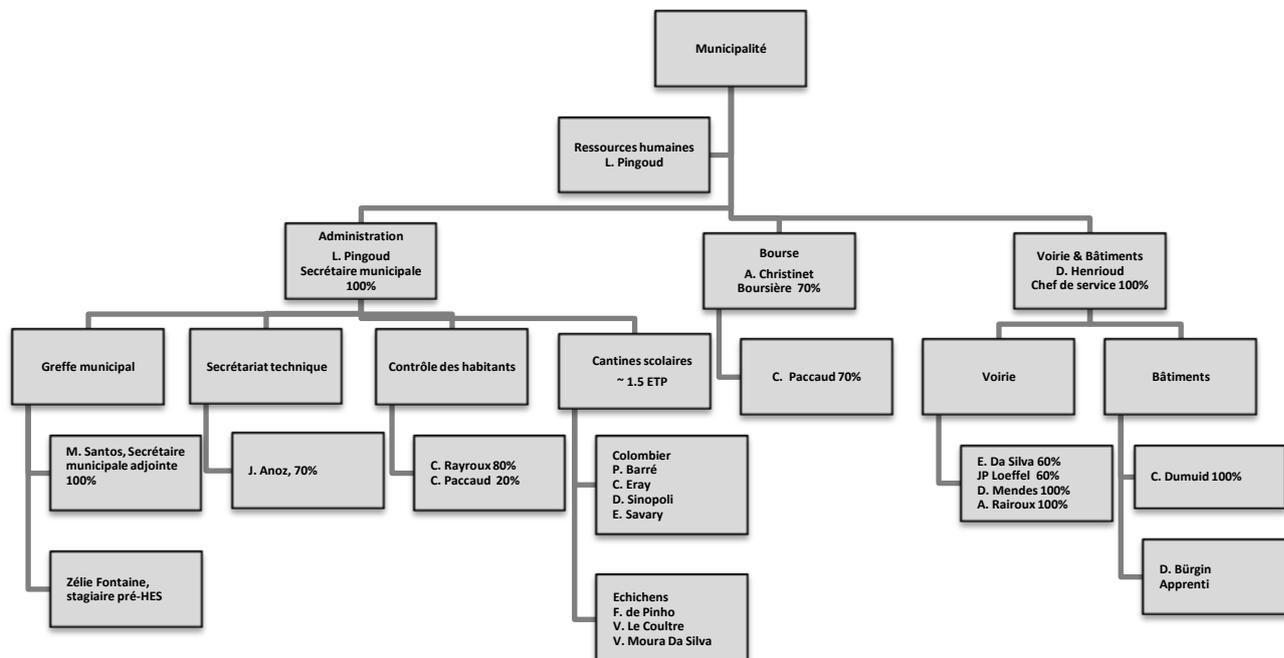
La Municipalité a préavisé favorablement à l'octroi de la bourgeoisie d'Echichens en faveur de 8 personnes en 2021. Cet avis est ensuite transmis au Canton, qui rend une décision de naturalisation.

Ci-dessous, le nombre d'habitants d'Echichens ayant achevé la procédure et obtenu la nationalité suisse :

	2018	2019	2020	2021
Nb de personnes naturalisées :	11	15	15	11

1.6. ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour la plupart des citoyens, l'administration communale constitue le premier contact avec sa commune de domicile. Les services qui la composent leur apportent aide, compréhension et assistance dans différentes démarches.



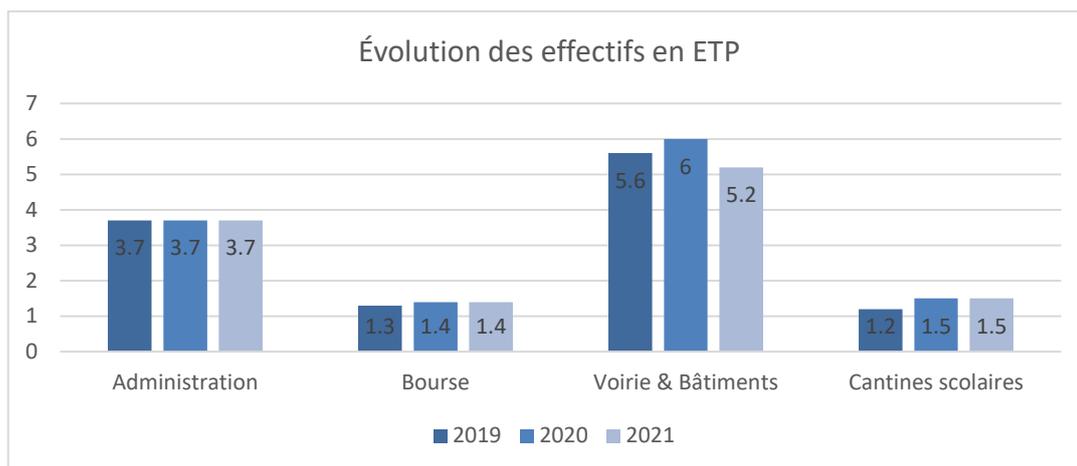
État au 31.12.2021

1.7. PERSONNEL COMMUNAL

Les conditions de travail des collaborateurs sont régies par le Règlement du personnel communal, version 2017.

Durant l'année 2021, le travail des collaboratrices et collaborateurs a été impacté par les mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, notamment avec l'instauration d'un dispositif intégrant le télétravail pour les fonctions compatibles avec la gestion de tâches à distance.

1.7.1. EFFECTIFS



Les effectifs du personnel communal sont restés stables. La hausse momentanée des ETP du service Voirie & Bâtiments en 2020 était liée au remplacement d'une collaboratrice en congé maternité et dans l'attente d'une baisse de son taux d'activité à son retour au printemps 2021.

1.7.2. MUTATIONS

Arrivées

Pingoud Laure	01.05.2021
Sinopoli Almeida Graziella	04.05.2021
Savary Endang Trisnawati	23.08.2021

Départs

Romar Veiga Dolores	09.07.2021
Mosimann Francine	31.07.2021

Mme Laure Pingoud a été engagée à 100% comme secrétaire municipale en remplacement de Mme Francine Mosimann, qui a fait valoir son droit à la retraite.

Les cantines scolaires enregistrent les changements suivants :

- Mme Graziella Sinopoli Almeida, auxiliaire sur appel à Colombier qui a remplacé Mme Dolores Romar Veiga
- Mme Endang Trisnawati Savary, auxiliaire sur appel à Colombier et Echichens (poste occupé précédemment ad interim)

1.7.3. FORMATIONS

La Municipalité encourage et soutient la formation continue.

M. Daniel Henrioud	Attestation de surveillant de réseau
Mme Marta Santos	Attestation pour formatrices et formateurs en entreprise, conformément à l'art. 44, al. 2, de l'ordonnance sur la formation professionnelle du 19 novembre 2003
Mme Anouk Christinet	Attestations Excel – Niveau avancé, assurances personnes et prévoyance professionnelle

Plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont également suivi des formations afin d'acquérir de nouvelles compétences et/ou de développer leurs connaissances.

1.7.4. COMMUNE D'ECHICHENS - ENTREPRISE FORMATRICE



En 2021, une stagiaire pré-HES, Mme Zélie Fontaine, a été engagée en août 2021 au sein de l'administration communale. Après l'obtention d'une maturité gymnasiale, cette année de stage pratique permet d'entrer dans une Haute École spécialisée (HES), de type Haute école de gestion.

M. Dylan Bürkin, qui a été engagé au 1^{er} août 2020 pour 3 ans, effectue sa deuxième année d'apprentissage d'agent d'exploitation CFC, domaine conciergerie.

En leur qualité d'apprenants, les stagiaires/apprentis ne sont pas comptabilisés dans les effectifs.

1.8. ARCHIVES

En 2021, la société Pro Archives a été mandatée pour procéder à l'archivage définitif des documents issus des quatre villages avant la fusion, représentant 158 dossiers, 129 classeurs et 28 boîtes d'archives à traiter.

Ce travail a permis de trier les éléments historiques à conserver pour les générations futures. Le reste des papiers, soit 7.48 mètres linéaires, a été détruit de façon sûre et confidentielle, conformément aux normes légales applicables.

1.9. VENTE DE CARTES JOURNALIÈRES CFF

2021	Nb disponible	Nb vendu CHF 45.00	Nb vendu CHF 25.00	Total vendu	Nb invendu	% invendu moyenne
Janvier	62	17	14	31	31	50%
Février	56	5	18	23	33	59%
Mars	62	11	22	33	29	47%
Avril	60	23	23	46	14	23%
Mai	62	21	24	45	17	27%
Juin	60	28	23	51	9	15%
Juillet	62	51	8	59	3	5%
Août	62	43	12	55	7	11%
Septembre	60	27	26	53	7	12%
Octobre	62	45	11	56	6	10%
Novembre	60	28	22	50	10	17%
Décembre	62	28	22	50	12	19%
Total	730	327	225	552	178	25%
2020	732	245	198	443	289	40%

Deux cartes journalières CFF sont proposées à la population. Elles permettent de voyager en 2^{ème} classe dans toute la Suisse, y compris dans les transports publics.

La vente des cartes CFF a subi les effets de la pandémie au début de l'année 2021. Mais la situation s'est normalisée avec l'assouplissement progressif des mesures de lutte contre le Covid-19. Le taux d'invendus s'est ainsi établi à 25% en 2021 contre 40% l'année précédente (17% en 2019).

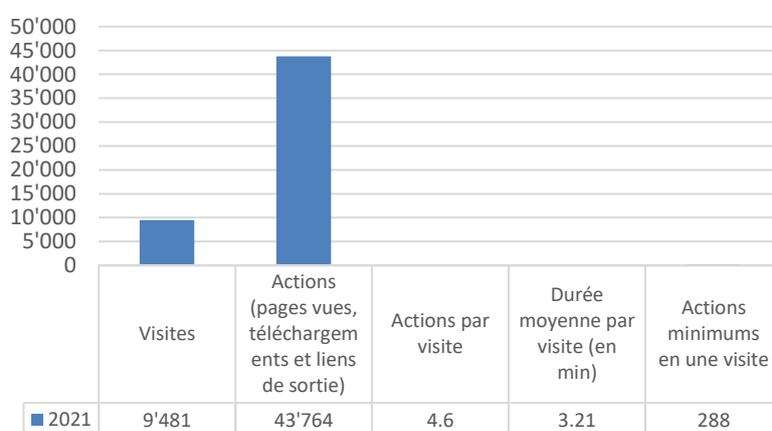
Les 2 carnets annuels sont achetés au prix de CHF 28'000.00 TTC. Les cartes invendues ne sont pas reprises par les CFF. Le montant restant à charge de la commune en 2021 s'élève à CHF 7'755.00 contre CHF 12'405.00 en 2020.

1.10. SITE INTERNET

Il assure un lien entre les autorités et les habitants et garantit une information régulièrement actualisée. Il offre quantité d'informations utiles, pour les citoyens comme pour les visiteurs, notamment sur les formalités administratives, les autorités communales, les manifestations culturelles et sportives, la vie pratique et associative, les entreprises et le tourisme.

Notre site a fait peau neuve le 15.4.2020. Il est désormais administré par la société Innovative Web et tourne avec l'application i-CMS 7 propre à ladite société.

Fréquentation du site :



1.11. JOURNAL NOUVELLES ECHICHENS

Il ouvre ses pages aux sociétés locales et à différentes institutions, moyennant que les textes soient soumis à la Municipalité. Mme Josabeth Anoz en est la rédactrice en chef.

Il paraît en mai, septembre et décembre. Adressé à tous les ménages de la commune, il est également consultable sur le site internet.

1.12. SALLES COMMUNALES

La location des salles à titre privé est réservée à la population de la commune, hormis le refuge de Colombier et la salle polyvalente du collège En Pontet à Colombier.

En 2021, l'activité a été impactée par les restrictions sanitaires, qui ont bloqué ou complexifié toute organisation de manifestation. Du côté de l'administration communale, un travail conséquent a été fourni pour suivre l'évolution des mesures de protection contre le Covid-19, faire évoluer les plans de protection et les communiquer aux utilisateurs (sociétés locales, associations et particuliers).

Salles en location au 31.12.2021 :

1. Salle polyvalente En Pontet, Colombier
2. Refuge, Colombier
3. Salle des sociétés, collège En Pontet, Colombier (réservée aux sociétés locales)
4. Salle villageoise, Monnaz
5. Salle villageoise, St-Saphorin-sur-Morges

La salle polyvalente d'Echichens était inaccessible durant les travaux de rénovation qui ont débuté en 2021.

La commune dispose également de la salle des commissions et de l'ancienne salle du Conseil communal d'Echichens, non louées à la population. L'ancienne maison de commune de Colombier peut par ailleurs être mise à disposition ponctuellement.

1.13. INFORMATIQUE

Les données sont hébergées chez Ofisa Informatique SA.

Ofisa informatique		
État des modules actifs		
Bourse <ul style="list-style-type: none">• Comptabilité générale, budget• Facturation• Gestion des débiteurs• Gestion des créanciers• Préavis, crédits d'investissement	Grefe <ul style="list-style-type: none">• Gestion des PV	Contrôle des habitants <ul style="list-style-type: none">• Contrôle des habitants, registre civique, Votelec, transfert ACI• Gestion du Registre cantonal des bâtiments• NAVIG (cartes d'identité)• ACAS (lien pour les assurances sociales)• Plate-forme ATI (échange informatisé des données du RCPers)• eCH-0020 Envoi et réception des mutations• Initiatives et référendums

Deux postes ont été remplacés et la Municipalité a décidé de remplacer tous les postes fixes obsolètes (2 par an) par des portables afin de répondre aux besoins du télétravail.

1.13.1. SÉCURITÉ INFORMATIQUE

À la suite de diverses attaques informatiques auxquelles ont été confrontées des communes vaudoises, la Municipalité a décidé de renforcer sa sécurité. Elle a débuté la procédure pour l'obtention du label de cybersécurité auprès de la société Cyber SAFE.

Dans ce contexte, elle a pris des mesures correctives minimales et mené des actions de sensibilisation des collaborateurs.

De plus, elle a décidé :

- d'adopter le plan de réaction en cas de cyberattaque recommandé par le Canton
- de nommer une cellule de crise appelée à réagir en cas de besoin.

1.13.2. MISE EN LIGNE DES DOCUMENTS DU CONSEIL COMMUNAL

Répondant à un vœu de la commission de gestion, la Municipalité a créé, en collaboration avec le bureau du Conseil communal, une plateforme en ligne sécurisée afin de permettre l'accès électronique aux documents en amont des séances. Cet outil pourra être mis à disposition des conseillers communaux en 2022.

1.14. TRANSPORTS PUBLICS

La commune d'Echichens est desservie à la fois par les bus urbains et régionaux. Concernant ce dernier, le Canton décide seul de l'offre mise à disposition de notre population en fonction de ses critères, notamment le bassin de population desservi.

Fréquentation :

	Ligne	2019	2020	2021
Trafic urbain	701	1'550'290	1'108'157	1'497'311
Trafic urbain	702	1'310'940	958'749	1'163'121
Trafic urbain	703	603'428	416'241	503'839
Trafic urbain	704	673'392	492'637	618'750
Trafic urbain	705	483'428	327'142	361'712
Trafic régional	724	156'022	155'043	190'057
Trafic régional	728	95'731	78'825	96'729
Trafic régional	730	264'917	177'307	249'062
Trafic régional	735	134'902	127'490	172'083

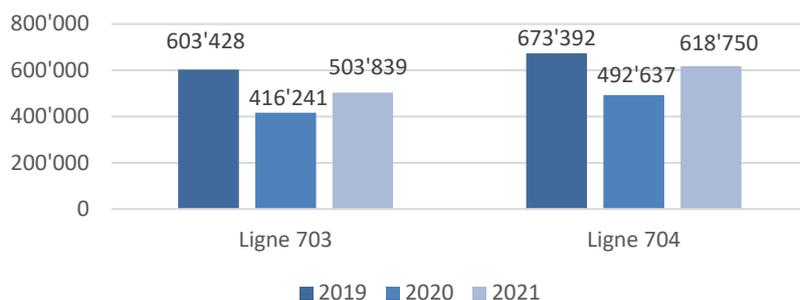
De façon globale, le trafic voyageurs régional présente un bilan de fréquentation supérieur à 2019, soit avant la pandémie de Covid-19 qui avait fortement impacté les résultats de 2020. Cela s'explique notamment par la hausse du nombre d'écoliers et des voyageurs durant le week-end.

Les résultats pour le trafic urbain en 2021 se situent environ 12% en-dessous de 2019. La baisse de fréquentation est due au télétravail, ainsi qu'à l'enseignement à distance qui a fortement impacté la ligne 705 (Hautes écoles).

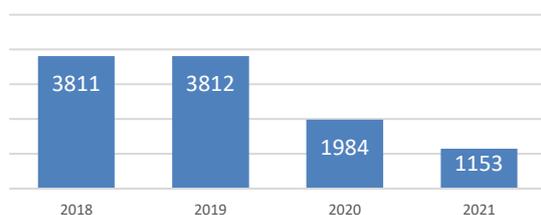
1.14.1. RÉSEAU URBAIN

Ligne	Nom de la ligne	Arrêts sur la commune
703	Echichens, Haute-Pierre – Lussy-sur-Morges, village	Echichens, Haute-Pierre Echichens, croisée
704	Echichens, village – Morges, casino	Echichens, village Echichens, église Echichens, hôpital Echichens, Crêt Echichens, En Grassiaz

Fréquentation des lignes urbaines



Fréquentation du Pyjam'Bus

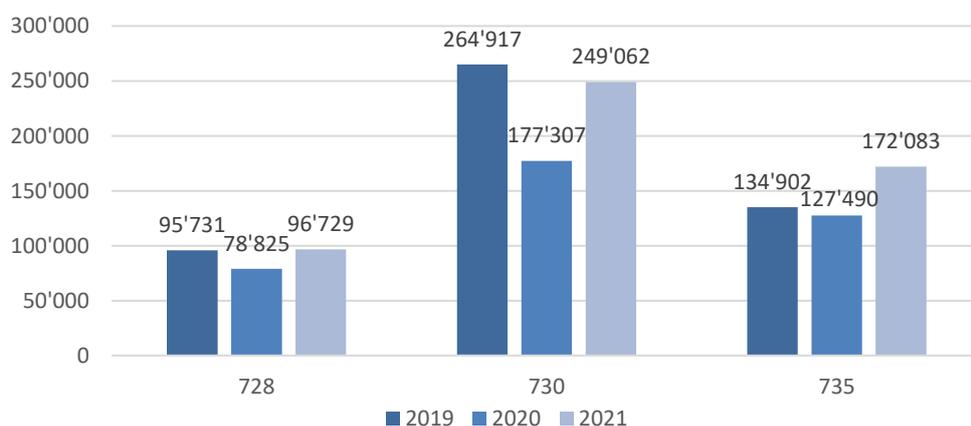


La fréquentation du Pyjam'Bus continue de subir les effets de la pandémie. Il transporte les noctambules les vendredis et samedis soirs au départ de la gare de Morges et dessert 25 communes de la région morgienne, dont nos 4 villages.

1.14.2. RÉSEAU RÉGIONAL

Ligne	Nom de la ligne	Arrêts sur la commune
728	Morges, gare – Apples, Hôtel de Commune	Echichens, Signal d'Echichens Monnaz, Tresy Monnaz, village
730	Morges, gare – Cossonay-ville, centre	Echichens, croisée Echichens, Haute-Pierre St-Saphorin-sur-Morges, Pavé St-Saphorin-sur-Morges, village Colombier, En Plan Colombier, poste
735	Morges, gare – Cossonay-ville, centre	Echichens, En Grassiaz

Fréquentation des lignes régionales



2. FINANCES

2.1. BOUCLEMENT DES COMPTES 2021

Les comptes communaux 2021 montrent un excédent de revenus de CHF 10'815.30, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 149'510.00.

2.2. TÂCHES DU SERVICE DE LA BOURSE COMMUNALE

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficiente possible. Pour y parvenir, le service de la bourse a pour mission de :

- Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et la mise à jour du plafond d'endettement
- Facturer les taxes d'épuration, la consommation d'eau, la taxe forfaitaire destinée à couvrir en partie la gestion des déchets, l'impôt foncier, la facturation des loyers et les décomptes de charges annuelles, la location des salles communales et diverses autres contributions
- Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuites, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi des actes de défaut de biens
- Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'aux paiements
- Gérer les salaires de l'ensemble du personnel, des décomptes de charges sociales
- Gérer les mutations et prestations avec les assurances de personnes
- Établir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales
- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
- Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Préparer et collaborer à la révision des comptes
- Établir et analyser les indicateurs de la santé financière de la commune
- Préparer et compléter divers documents et décomptes officiels (TVA, IA, statistiques)
- Aider et apporter un support pour l'élaboration de la partie financière relative aux préavis

2.3. IMPÔTS

Le montant global des recettes fiscales de l'exercice 2021 est inférieur de près d'un million au montant des revenus budgétisés. Ces rentrées dépendent des mouvements inhérents aux activités de notre population.

2.4. EMPRUNTS ET LIQUIDITÉS

Début janvier 2021, un emprunt de CHF 800'000.00, arrivé à échéance, a pu être remboursé dans un premier temps. Tout au long de l'année et au fur et à mesure de la réalisation des travaux consécutifs aux nombreux préavis votés durant les années 2019 et 2020, des emprunts à court terme à taux négatifs ont été conclus pour un total de CHF 6'000'000.00. Dès novembre 2021, l'ensemble de ces prêts ont été convertis en prêts long terme. L'un de CHF 3'000'000.00 pour une durée de 4 ans à taux négatif de -0.08% et l'autre de CHF 4'000'000.00 pour une durée de 10 ans à 0.35%. Ce dernier prévoit la possibilité d'un amortissement sans obligation sur 10 ans.

2.5. IMPACTS FINANCIERS DU COVID-19

En 2020, un montant de CHF 65'817.33 avait été utilisé sur le fonds de réserve pour risques économiques créé en 2019 à cet effet. Un montant de CHF 25'570.20 pour l'année 2021 s'y ajoute. La répartition de ce montant se compose ainsi :

- Soutien aux commerces, indépendants et sociétés locales	CHF	21'860.00
- Achat de matériel informatique permettant une séparation des postes	CHF	3'138.40
- Achats de matériel de protection et de produits de désinfection	CHF	571.80
TOTAL	CHF	<u>25'570.20</u>

2.6. PRÉAVIS BOUCLÉS EN 2021

Toutes les dépenses d'investissement concernant les préavis suivants ont été comptabilisées :

N° compte au bilan	Sujet	Investissement prévu	Total dépensé	Solde du préavis avant subventions	Subventions reçues
9123.4.2 et 9123.4.21	Transformation du Collège du Haut, Rte de Clarmont 11, Colombier (préavis 12/2017 et 08/2018)	2'090'000.00	2'223'915.75	-133'915.75	43'661.60

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

3.1. DOMAINES

Les domaines de la commune totalisent une superficie de 70.52 ha. Ils sont loués aux agriculteurs et viticulteurs de nos villages.

3.2. FORÊTS

3.2.1. RÉORGANISATION TERRITORIALE

Le début de l'année 2021 a été marqué par le changement de garde-forestier en charge des forêts communales. En effet, la nouvelle commune fusionnée de Hautemorges a engendré une réorganisation territoriale : le groupement forestier du Veyron et celui d'Apples, dont faisait partie Echichens, ont fusionné au 1^{er} janvier 2021 pour former le groupement forestier Veyron-Léman. Le garde-forestier Yann Bornand a ainsi repris la gestion des forêts communales.

Chaque année, le service forestier redoute les périodes de sécheresse au printemps et en été. Mais en 2021, le printemps froid et les fortes pluies estivales ont copieusement arrosé les forêts de la région, ce qui a permis une forte régression des attaques de bostryches et un faible dépérissement de la forêt.

3.2.2. VOLUME DE BOIS EXPLOITÉ

Possibilité de coupe annuelle :	200 m ³
Volume exploité :	211 m ³

Une ascension spectaculaire du prix des bois dans la construction a été constatée au printemps 2021. Cette hausse, consécutive à une forte demande des États-Unis et de la Chine, ne s'est malheureusement répercutée que partiellement durant l'automne.

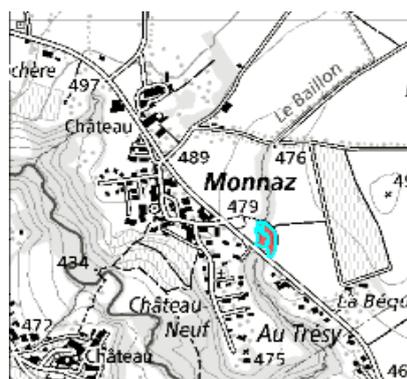
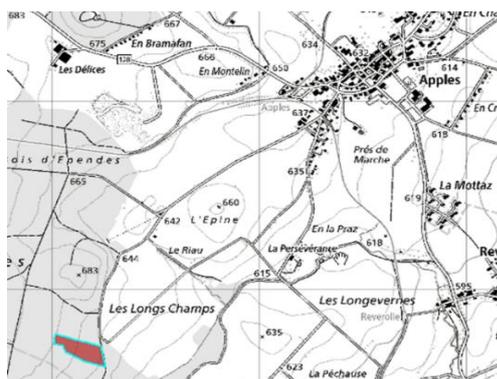
Le début de l'hiver a été doux et humide, rendant les conditions de débardage difficile. Il a fallu patienter jusqu'au début du printemps pour sortir les bois.

Une coupe de mise en lumière dans les bois des Bougeries et une coupe de sécurisation de la route cantonale à Monnaz ont été réalisées durant l'hiver 2021.

3.2.3. SOINS AUX JEUNES PEUPEMENTS

Plantation :	pas de plantation en 2021
Soins aux plantations :	6'000 m ²
Soins aux jeunes peuplements :	0 m ²
Biodiversité :	entretien du marais de Colombier - fauchage des roseaux

3.2.4. PLAN DE SITUATION DES EXPLOITATIONS DE BOIS 2021



3.3. BÂTIMENTS

3.3.1. MANDAT DE GESTION DU PATRIMOINE LOUÉ

La gestion du patrimoine immobilier loué est confiée à Domicim SA, Morges.

3.3.2. CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU COLLÈGE À ECHICHENS (PRÉAVIS 09/2019)

Après un peu plus d'une année de travaux, le nouveau collège de Bellicot a ouvert ses portes le 23 août 2021, pour la rentrée scolaire, conformément au planning.



3.3.3. ANCIEN COLLÈGE BELLICOT - CRÉATION D'UNE UAPE (PRÉAVIS 04/2021)

L'ancien collège Bellicot a été transformé afin d'accueillir une nouvelle Unité d'accueil pour les écoliers, conformément à la décision du Conseil communal d'accorder son appui à la création de cette UAPE (lire aussi en page 43)

Dans l'autre aile du bâtiment, la bibliothèque de l'APE (association des parents d'élèves) a également déménagé dans une salle de classe plus spacieuse que ses anciens locaux.

Ces surfaces disponibles doivent également accueillir le bureau du Conseil communal, dont le déménagement est prévu en 2022.

3.3.4. RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE (PRÉAVIS 09/2020)

Les travaux ont démarré au printemps 2021. Dans le contexte de la crise sanitaire, avec ses conséquences sur les prix et l'approvisionnement, le projet a toutefois pris du retard. La réouverture est prévue à l'été 2022.

3.3.5. INVENTAIRE DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Inventaire des biens estimés par l'ECA (indice 100)

Classement Finances	Village	Catégorie	Adresse	Désignation	Somme de Valeur ECA	
Patrimoine Administratif	Colombier	Adm-Gde salle	Pl. du Village 2	Maison villageoise COL	1'057'434	
		Bâtiments service du feu	Impasse du Sellier 2	Local feu-Studio COL	437'742	
		Collèges	Rte de Vuillierens 6	Collège En Pontet	7'745'448	
		Eglises	Au Village	Temple COL	1'069'073	
		Petits bâtiments	Au Village	Couvert fontaine COL	28'182	
					Hangar COL	97'555
				Rte de Vuillierens 12	Pra Borno. STEP	696'576
	Echichens	Adm-Gde salle	Rte du Village 16	Ferme communale ECH	3'188'758	
			Rte de St-Fiacre 7	Salle polyvalente ECH	4'182'800	
		Bâtiments service du feu	Rte de Bremblens	Hangar ECH	181'500	
		Collèges	Rte de St-Fiacre 5	Collège Bellicot	1'583'075	
		Eglises	Rte du Village 17	Eglise ECH	1'145'000	
	Monnaz	Adm-Gde salle	Rue du Village 17	Maison de commune MON	1'692'212	
		Eglises	Rue du Village	Eglise MON	480'455	
		Petits bâtiments	Rue du Village	Couvert fontaine MON	50'000	
	St-Saphorin	Adm-Gde salle	Ch. de Cornu 7	Salle villageoise STS	1'311'708	
		Bâtiments service du feu	Pl. de l'Eglise	Hangar pompiers STS	45'208	
		Eglises	Pl. de l'Eglise	Eglise STS	651'917	
		Petits bâtiments	Ch. de Cornu	Couvert fontaine STS	38'667	
			L'Arene	Couvert déchetterie ECH	59'500	
Total Patrimoine Admin.					25'742'810	
Patrimoine Financier	Colombier	Bâtiments	Pl. du Village 10	Boulangerie	1'023'383	
			Pl. du Village 9	Auberge communale	1'281'292	
			Rte de Clarfont 11	Immeuble Clarfont 11	1'982'760	
		Inst. Sportives	Rte de Vuillierens 2	Hangars agricoles	179'625	
			Le Grand Marais	Stand Tir / Refuge COL	267'745	
	Echichens	Bâtiments	Rte de Vuillierens 10	Foot COL (y.c. terrain)	172'200	
			Rte de Vuillierens 14	Tennis COL	208'745	
			Au Grand Record	Cabane du Grand-Record	60'248	
			Rte du Village 22	Immeuble Village 22	2'556'360	
			Rte de St-Fiacre 3	Habitation-Anciens vestiaires-buvette FC	821'208	
				Terrains-Buvette-Vestiaires-ECH	1'859'167	
		Inst. Sportives	Rte de St-Fiacre	ECH	1'859'167	
	Monnaz	Bâtiments	Rue du Village 28	Immeuble Village 28	1'050'945	
			Rue du Village 7	Garage	49'127	
	St-Saphorin	Bâtiments	Ch. de Cornu 2	Immeuble Cornu 2	1'996'320	
			Ch. du Bandaux 5	Immeuble « Le Bandaux »	1'511'083	
		Bâtiment	Ch. de Cornu 5	Immeuble Cornu 5	576'433	
Total Patrimoine Financier					15'596'641	
Total général					41'339'451	

3.3.6. GT PATRIMOINE IMMOBILIER

Pour mémoire, au moment de la fusion, un groupe de travail a été constitué afin de dresser un inventaire des biens immobiliers, émettant des recommandations et fixant des priorités.

Sur les 14 biens identifiés comme étant à gérer en priorité, 12 ont déjà été traités. La Municipalité poursuit sa réflexion sur les deux derniers biens :

N°	Biens estimés	Volonté des autorités	Situation au 31.12.2021
1	Ex administration de Colombier	Conserver le bâtiment	La réaffectation de ce bâtiment inoccupé est complexe. L'étude sur ce bienfonds figure au programme de législature 2021-2026 et la Municipalité a décidé de mettre à disposition les locaux libres en traitant les demandes de cas-en-cas.
6	Salle villageoise à St-Saphorin	Affectation en habitation	La salle villageoise est encore très régulièrement utilisée par les citoyens. La réhabilitation du bâtiment est compliquée. Une réflexion est toujours en cours

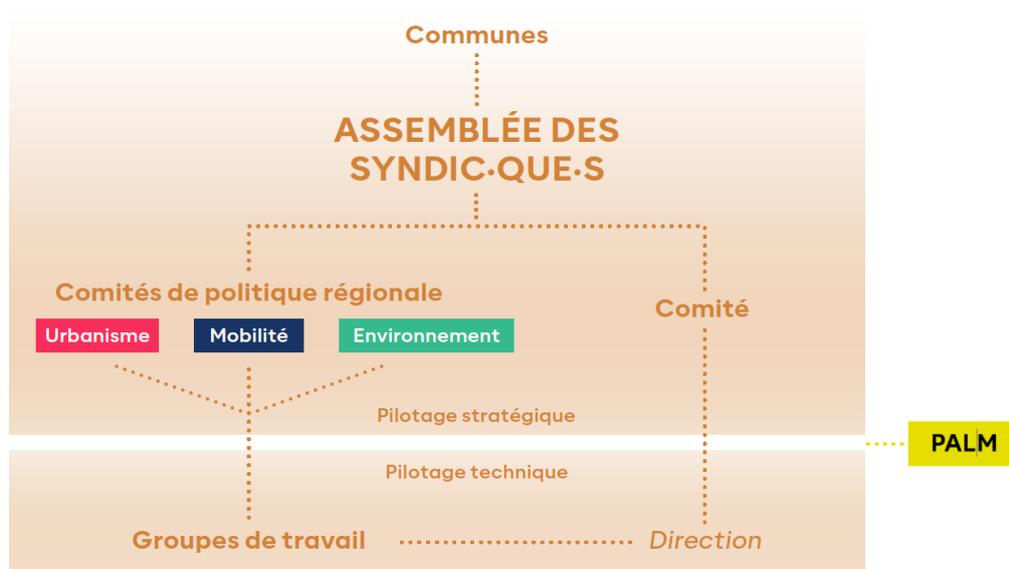
4. TRAVAUX

4.1. URBANISME

4.1.1. RÉGION MORGES

Nouvelle organisation

Une nouvelle organisation de Région Morges a été mise en place dès le 1^{er} juillet 2021, à l'occasion du changement de législature. Cette réforme vise à mieux ancrer la structure dans les municipalités.



La création de 3 comités de politique thématique (urbanisme, mobilité, environnement) composés des municipaux en charge et des partenaires techniques de RM (communes, Canton, ARCAM, MBC) permet de renforcer les liens directs avec les porteurs de projet et donne lieu à des échanges fructueux.

Le tout est chapeauté par le comité qui supervise la direction technique et l'assemblée des syndicats, en charge de la conduite de la politique régionale.

L'ensemble de ces propositions a été validé par les communes et mis en place en 2021.

URBANISATION

2021 a été l'occasion de définir avec les techniciens et les municipaux en charge de l'urbanisme des communes les enjeux de l'aménagement régional en 2021 et les études et actions à mener en 2022.

Quatre thématiques ressortent comme prioritaires :

- le logement
- la densification vers l'intérieur
- la qualité des espaces ouverts
- les zones d'activité

MOBILITÉ

Le pôle « infrastructures & mobilité » de Région Morges assiste les communes et le canton dans le développement de leurs projets d'infrastructures de mobilité. L'année 2021 été marquée par le développement d'une stratégie de mise en conformité des arrêts de transports publics urbains à la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand). Région Morges a notamment procédé à un état des lieux : il en ressort que moins de 5% des arrêts du territoire sont jugés conformes. Il faut cependant relever que la loi exige un réaménagement si le rapport coût/utilité est proportionné.

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

Région Morges a entrepris des actions ciblées pour soutenir les communes et acteurs privés dans leurs efforts pour mieux intégrer la biodiversité dans les espaces qu'ils gèrent.

La commune d'Echichens a participé à la campagne de promotion de la Charte des jardins.



4.2. POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'activité liée à ce dicastère reste très soutenue avec un nombre toujours croissant de requêtes pour des permis de construire et d'habiter, ainsi que des projets de minime importance de compétence municipale.

Les nombreuses demandes de renseignements et pré-études, la complexité des dossiers, le nombre croissant d'oppositions et de modifications apportées en cours de chantier, alourdissent considérablement ce dicastère, monopolisent des ressources humaines au sein de l'administration et exigent un suivi rigoureux et régulier. Dans ce domaine régi par de nombreuses lois, l'application de quatre règlements communaux toujours en vigueur, ainsi que de vingt-deux plans spéciaux issus de nos anciennes communes, est une tâche qui devient difficile à coordonner.

Pour absorber la quantité de travail et répondre aux demandes dans des délais convenables, la Municipalité collabore avec le Service de l'urbanisme et des infrastructures (SUI) de la commune de St-Prex pour l'analyse des dossiers, et s'est adjoint les services de la société SECU Chantier & Habitation Sàrl pour la surveillance des chantiers. Ces deux prestataires travaillent uniquement sur mandat.

Le tableau ci-dessous donne un bref aperçu de l'activité dans ce domaine :

2021	Autorisations de minime importance	Mises à l'enquête	Permis de construire après mise à l'enquête	Permis d'habiter / utiliser
Colombier	9	10	9	6
Echichens	12	10	12	11
Monnaz	9	6	9	4
St-Saphorin-sur-Morges	14	6	5	3
Total 2021	44	32	35	24
Total 2020	54	25	26	16

4.3. ROUTES

En 2021, 1'147 heures ont été nécessaires à notre équipe de voirie pour l'entretien, le nettoyage, le balayage, le déneigement, le fauchage de banquettes, ainsi que diverses réparations de nos chaussées. Ce volume de travail est en augmentation, principalement en raison de la réparation des banquettes à Colombier (routes de Vaux et de Vullierens) et à Echichens (routes du Dauphin et du Crêt-Blanc). Des travaux de reprofilage ont également été nécessaires car les routes avaient beaucoup souffert. Il a aussi été procédé au colmatage des fissures sur l'ensemble du réseau communal.

Des rénovations plus lourdes sont inscrites dans le programme d'entretien des routes selon les préavis municipaux suivants :

- Création d'un trottoir et réfection de la chaussée à la route de l'Affiaz à Colombier (préavis 07/2020) pour un montant de CHF 486'000.00
- Création d'un cheminement piétonnier selon la motion Amato entre le carrefour du Signal et le Village de Monnaz (préavis 05/2020) pour un montant de CHF 132'000.00
- Aménagements mobilité douce Morges-Echichens et remplacement d'une conduite d'eau potable selon préavis 10/2018 d'un montant de CHF 912'000.00
- Réfection de la chaussée, trottoir et éclairage public au chemin du Cloud à St-Saphorin-sur-Morges (préavis 02/2021) pour un montant de CHF 543'000.00
- Réfection de la chaussée, trottoir et éclairage public au chemin de la Rochette à St Saphorin-sur-Morges (préavis 03/2021) pour un montant de CHF 395'000.00
- Projet routier du Grand Record, de la rte de desserte de St Fiacre, RC75, selon le préavis 06/2019 pour un montant de CHF 1'850'000.00

La plupart de ces chantiers sont bien avancés, notamment ceux sur les chemins de l'Affiaz à Colombier, du Cloud et de la Rochette à Saint-Saphorin, à l'exception de quelques travaux de finition.

Les travaux liés au préavis 10/2018, traitant de la mobilité douce entre Echichens et Morges, qui ont débuté sur notre territoire en 2020, ont bien avancé et doivent être achevés en 2022 avec la pose du tapis définitif prévue à l'été 2022. Il en va de même pour le tronçon en direction de Monnaz.

Les travaux de construction de la nouvelle route de desserte du secteur du Grand-Record à Echichens ainsi que la construction du parking derrière La Ferme communale ont été achevés. Le marquage est toutefois prévu pour 2022.

4.4. DÉCHETS MÉNAGERS, DÉCHETTERIES

4.4.1. VALORSA SA

La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Ainsi, notre commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996.

De même, elle est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA en est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

En 2021, notre commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de nos citoyens ou ayant terminé leur vie sur nos routes ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est également venu collecter dans notre commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année.

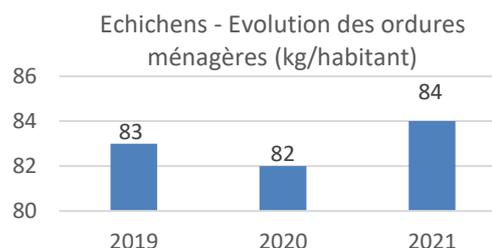
Les écoliers ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion). En raison de la crise sanitaire, la sensibilisation de la population à l'aide de stands dans les comptoirs régionaux et dans les déchetteries, n'a pas pu être réalisée.

En 2021, la pandémie de coronavirus n'a pas permis de tenir l'assemblée générale en présentiel. Elle a eu lieu de manière scripturale sans la participation physique des actionnaires. Tout comme en 2020, la situation pandémique a fait globalement augmenter les tonnages de déchets sur l'ensemble du périmètre.

	2021 en tonnes facturées par Valorsa	2021 Destination	2021 Valorisation
Ordures ménagères	25'488	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets encombrants	2'282	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets industriels	6'654	TRIDEL	Chaleur/électricité
Boues d'épuration	6'026	Incinérateur de Epura Incinérateur de SAIDF TRIDEL	Chaleur/électricité
Verre	4'345	45% chez Vetropack, 55% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
OREA, appareils électriques	353	Centres de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/ incinération
Déchets spéciaux des ménages	244	CRIDEC	Traitement physico- chimique/ incinération
Déchets carnés	967	GZM	Énergie

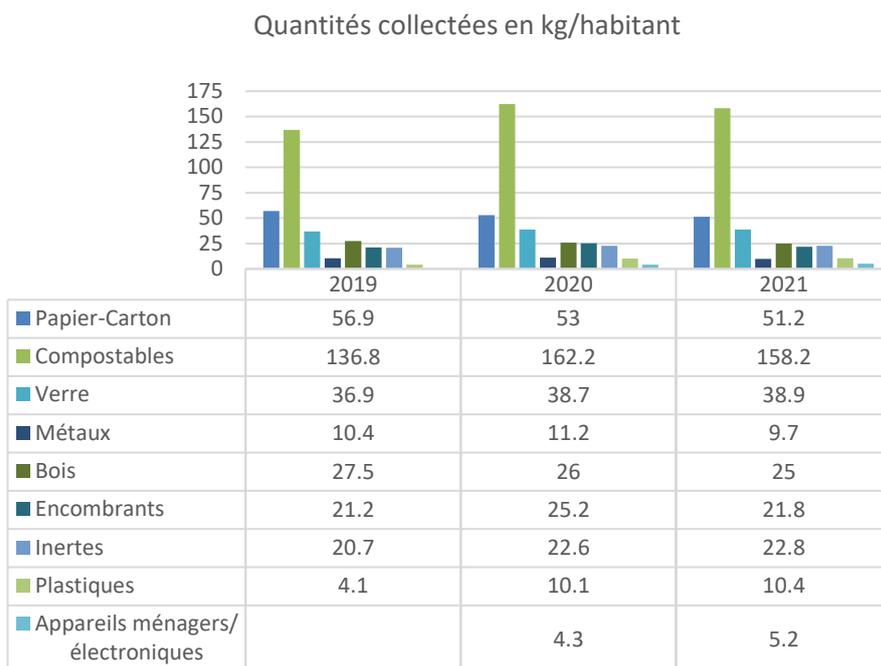
4.4.2. ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères, gérées par Valorsa, sont directement acheminées chez Tridel par camion compacteur permettant un transfert de la route au rail.



4.4.3. AUTRES DÉCHETS

Quantités collectées en kg/habitant pour les principaux déchets :



4.4.4. DÉCHETTERIE / ÉCOPOINT ECHICHENS

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la gestion de la déchetterie a été confiée à l'entreprise Henny Transports et Cie SA à Rolle.

Horaires d'ouverture :

Jours	Heures d'ouverture	Heures d'ouverture Réservé entreprises
Lundi	17h00 – 19h00	
Mardi	Fermé	
Mercredi	16h00 – 19h00	13h00-16h00
Jeudi	Fermé	
Vendredi	17h00 – 19h00	
Samedi	8h30 – 13h30	
Dimanche	Fermé	

Fréquentation de la déchetterie :

	2017	2018	2019	2020	2021
Déchetterie	14'590	14'932	20'882	17'436	19'671
Eco points	5'930	6'124	2'155	7'378	4'324
Entreprises	191	205	189	160	132
Total	20'711	21'261	23'226	24'974	24'127

Ces chiffres ne prennent pas en compte les entrées sur le site de Colombier.

4.5. RÉSEAUX ÉGOUS-ÉPURATION

L'équipe de voirie, en collaboration avec des entreprises spécialisées, s'est occupée de divers travaux d'entretien tels que :

- vidange des sacs de route sur l'ensemble du territoire
- campagne de curage des collecteurs
- travaux de réparation ponctuels sur le réseau, sur des chambres de visite ainsi que sur des regards.

Des prestataires externes ont été mandatés pour la finalisation du concept d'évacuation des eaux au chemin de Cornu à St-Saphorin-sur-Morges. Le préavis municipal 05/2021 a été adopté par le Conseil pour un montant de CHF 560'000.00 et les travaux débuteront en 2022.

L'unification des plans d'évacuation des eaux (PGEE) des quatre villages a en outre été réalisée. Cet instrument planifie la réalisation, l'exploitation, l'entretien et le financement du système d'évacuation des eaux claires et usées de la commune.

4.5.1. STEP (STATIONS D'ÉPURATION)

Les trois stations d'épuration qui traitent les eaux usées de la commune fonctionnent bien.

4.5.1.1. LA STEP DE MORGES

Elle récolte les eaux usées des villages de Monnaz et Echichens.

14 communes sont raccordées à cette STEP, réunies sous le nom d'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM). Les nouvelles autorités de la législature 2021-2026 ont été installées et assermentées le 30 juin 2021.

En 2021, le Conseil intercommunal de l'ERM s'est réuni à 3 reprises et a voté 10 préavis :

- 01/2021 - Demande de crédit de CHF 138'000.00 TTC, subvention non-déduite, pour l'étude complémentaire pour l'intégration architecturale et paysagère dans le cadre du préavis de modernisation et de mise en conformité de la STEP
- 02/2021 - Comptes et gestion 2020
- 03/2021 - Demande de crédit de CHF 166'000.00 TTC, pour la réhabilitation et le déplacement du collecteur « Centre, N° 60 » sur la commune de Morges
- 04/2021 - Demande de crédit de CHF 54'000.00 TTC, pour la réhabilitation du collecteur Est, N° 69 sur la commune de Morges
- 05/2021 - Demande de crédit de CHF 101'000.00 TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Autoroute, N° 87 » sur la commune de Lonay
- 06/2021 - Budget de l'exercice 2022
- 07/2021 - Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers & Autorisation générale de plaider dans tous les domaines de droit
- 08/2021 - Limite des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
- 09/2021 - Indemnités des membres du Conseil intercommunal & Indemnités des membres du Comité de direction

- 10/2021 - Plafond d'endettement et de risques pour cautionnements et autres formes de garanties pour la période législative du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026

Le rapport de gestion complet de l'ERM est consultable sur www.erm-step.ch.

4.5.1.2. LA STEP DE BREMBLENS

Elle récolte les eaux usées de St-Saphorin-sur-Morges.

7 communes sont regroupées sous le nom d'Association intercommunale d'épuration des eaux usées de Vuflens-la-Ville et environs (AIEV).

Outre l'assemblée d'assermentation des autorités pour la législature 2021-2026, le Conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises et a voté 6 préavis :

- Comptes 2020
- Règlement de l'AIEV
- Budget 2022
- Adoption d'un barème pour déterminer les équivalents-habitants pour la législature 2021-2026
- Fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026
- Rémunération du Comité de direction pour la législature 2021-2026

4.5.1.3. LA STEP DE COLOMBIER-COTTENS

Elle récolte les eaux usées du village de Colombier et du village de Cottens.

Elle est constituée sous la forme d'une entente intercommunale avec un Conseil administratif composé de 2 représentants par commune :

- Pour Hautemorges : Serge Gambarasi et François Delay
- Pour Echichens : Oscar Cherbuin, Président, et Philippe Jobin

Le personnel de l'ERM assure à notre grande satisfaction l'exploitation de la STEP du Pontet, depuis les travaux réalisés en 2017. Après le rétablissement du suivi régulier de l'exploitation, les analyses ont permis de constater que les normes de rejet étaient garanties. La STEP fonctionne bien et répond donc aux exigences de la Confédération.

Une étude est en cours pour régionaliser les petites STEP de la région. Sous l'impulsion du Canton, une analyse est actuellement menée pour regrouper les STEP de Vullierens, Colombier et Grancy. Dès connaissance de ces résultats, il sera possible de définir l'avenir de la STEP du Pontet.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

5.1. ASIME-ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE MORGES ET ENVIRONS

Comme en 2020, l'exercice 2021 a été marqué par la crise sanitaire, qui a modifié la vie scolaire, son organisation et les activités qui l'entourent.

Au 31 décembre 2021, l'ASIME était composée des 10 communes suivantes : Aclens, Bremblens, Chigny, Echichens, Lully, Morges, Romanel-sur-Morges, Tolochenaz, Vullierens et Vufflens-le-Château, réunissant 26'190 habitants (+3,43% par rapport à 2020, source Statistique Vaud).

Les municipalités ont délégué leurs compétences à l'Association scolaire intercommunale qui est dotée d'un organe exécutif et d'un organe délibérant.

Pour de plus amples informations, consulter le site www.asime.ch

5.1.1. ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

5.1.1.1. ÉLÈVES

L'augmentation du nombre d'élèves n'est pas proportionnelle à celle de la population : +1,1% par rapport à 2020.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'habitants et du nombre d'élèves depuis 2015 (visuel sur la situation de 2008, année de constitution de l'ASIME).

	2008	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Population	21 057	23 473	23 806	24 013	24 283	25 028	25 321	26 190
Elèves ASIME	2 490	2 442	2 423	2 400	2 434	2 487	2 576	2 612
Elèves hors ASIME (dérogations)		16	25	26	24	40	46	40
Sous-total	2 490	2 458	2 448	2 426	2 458	2 527	2 622	2 652
Proportion élèves/population	11.8%	10.5%	10.3%	10.1%	10.1%	10.1%	10.4%	10%
Variation p.r. année précédente			-10	-22	32	69	95	30
			-0.4%	-0.9%	1.3%	2.8%	3.8%	1.1%
Elèves OESP		18	26	25	24	26	26	28
Total élèves	2 490	2 476	2 474	2 451	2 482	2 553	2 648	2 680

5.1.1.2. LOCAUX

Ce tableau présente la répartition de la valeur des locaux scolaires mis à disposition par les différentes communes.

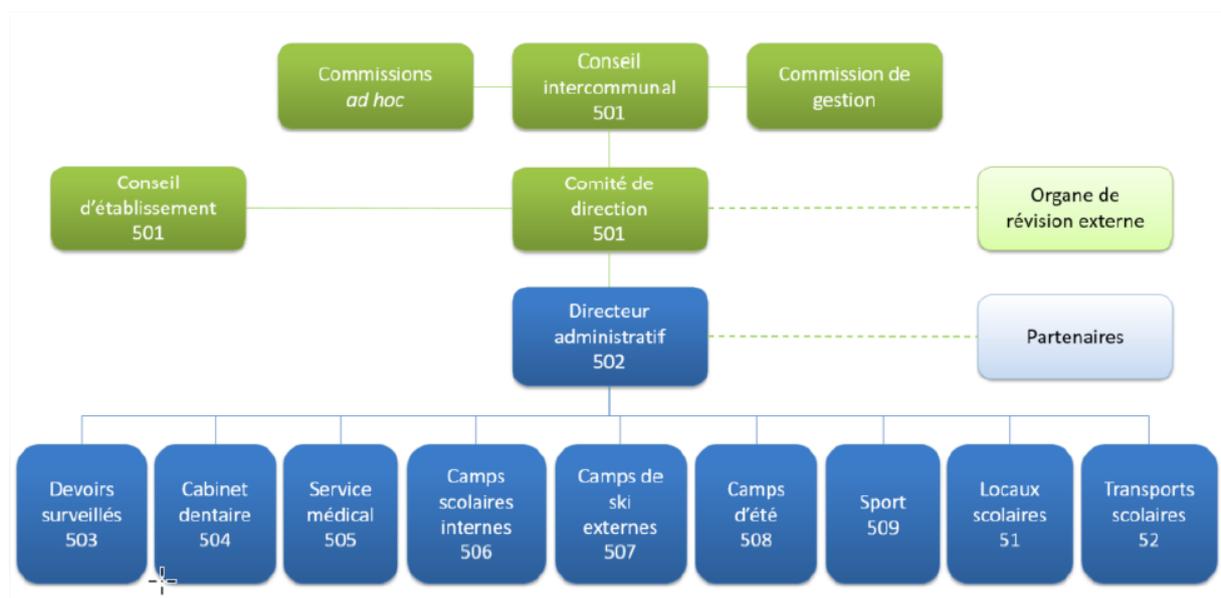
Commune	Locaux	%
Aclens	94 500	1.1%
Bremblens	-	0.0%
Chigny	-	0.0%
Echichens	839 873	9.7%
Lully	301 899	3.5%
Morges	6 292 126	72.4%
Romanel-sur-Morges	293 722	3.4%
Tolochenaz	291 454	3.4%
Vufflens-le- Château	406 043	4.7%
Vullierens	-	0.0%
ASIME	170 742	2.0%
Total	8 690 359	100.0%

5.1.1.3. PROPORTION RELATIVE DES DIFFÉRENTES COMMUNES

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des proportions relatives par commune, dans chacun des domaines analysés ci-dessus.

Commune	Habitants	%	Élèves	%	Locaux	%
Aclens	517	2.0%	63	2.4%	94 500	1.1%
Bremblens	607	2.3%	86	3.3%	-	0.0%
Chigny	405	1.5%	42	1.6%	-	0.0%
Echichens	3 142	12.0%	363	13.9%	839 873	9.7%
Lully	828	3.2%	100	3.8%	301 899	3.5%
Romanel-sur-orges	466	1.8%	41	1.6%	293 722	3.4%
Tolochenaz	1 886	7.2%	221	8.5%	291 454	3.4%
Vufflens-le-Château	894	3.4%	103	3.9%	406 043	4.7%
Vullierens	560	2.1%	51	2.0%	-	0.0%
Sous-total Couronne	9 305	35.5%	1 070	41.0%	2 227 491	25.6%
Morges	16 885	64.5%	1 542	59.0%	6 292 126	72.4%
Total	26 190	100.0%	2 612	100.0%	8 519 617	98.0%
ASIME					170 742	2.0%
					8 690 359	100.0%

5.1.2. ORGANIGRAMME DE L'ASIME



5.1.3. CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal est composé de 27 membres répartis comme suit :

- 2 délégués de chaque commune de la couronne morgienne : 1 municipal et 1 délégué du Conseil communal ou général
- 9 délégués de la commune de Morges : 2 municipaux et 6 délégués du Conseil communal

Les nouvelles autorités ont été installées le 29 juin 2021. Mme Jacqueline Botteron (Echichens) a été élue à la présidence, M. David Lenoir (Chigny) à la vice-présidence. Mme Corinne Bovet assume le secrétariat.

Le Conseil intercommunal s'est par ailleurs réuni :

- le 26 mai pour approuver la gestion et les comptes 2020.
- le 9 novembre pour accepter la demande d'autorisations générales, ainsi que pour valider le budget 2022.

5.1.4. COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction de l'association est composé de 7 membres des exécutifs communaux, dont 2 représentants de la commune de Morges et 5 représentants des autres communes membres, élus lors de l'installation des nouvelles autorités. Parmi eux, M. Andreas Sutter (Tolochenaz) a été nommé à la présidence.

M. Giuseppe Biancianiello siège au Comité de direction. Il est en charge des finances.

Le Comité de direction s'est réuni à 11 reprises durant l'année. La fréquence mensuelle des séances du Comité de direction ne permet toutefois pas de traiter tous les projets et toutes les tâches qui lui incombent. Aussi, il a constitué des groupes de travail (GT) auxquels participe une délégation réduite, en fonction du domaine concerné, qui ensuite lui rapporte.

5.1.5. CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Selon la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), le Conseil d'établissement est composé de 24 membres issus à parts égales des 4 quarts suivants : les parents, les professionnels de l'école, la société civile et les autorités.

Au 31 décembre 2021, le nouveau Conseil d'établissement n'avait pas encore été constitué.

5.1.6. LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Nos collèges du cycle primaire HarmoS 1 à 8 sont rattachés à l'Établissement de Morges-Est. Nos élèves du cycle secondaire 9 à 11 fréquentent l'établissement secondaire de Morges Beausobre.

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE MORGES-EST

À la rentrée d'août 2021, l'Établissement primaire de Morges Est comptait 130 enseignants et assistantes à l'intégration, ainsi que 1'062 élèves répartis dans 57 classes et 8 collèges.

Direction : Mme Myriam Corthésy, assistée par 5 doyennes.

Le tableau suivant présente la répartition des élèves par cycles, degrés et collèges :

Par cycles :				Par collèges :			
1P	126			Charpentiers		38	
2P	108	234		Chanel		311	
3P	124			Colombier		118	
4P	143	267	501	Echichens		150	
5P	145			Gracieuse		209	
6P	117	262		Pré-Maudry		71	
7P	139			Romanel		88	
8P	133	272	534	Square Central		77	
COES	27		27				
TOTAL			1'062				1'062

Pour de plus amples informations, consulter le site <https://www.epmorges-est.ch>

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE DE MORGES BEAUSOBRE

Au 1^{er} octobre 2021, l'établissement comptait 737 élèves, répartis dans 37 classes et 95 enseignants (63,4 ETP).

Direction : M. Luc Schlaeppli (puis M. Cyril Mignot *ad interim*), assisté de 4 doyens et doyennes.

Pour de plus amples informations, consulter le site <https://www.es-morges-beausobre.ch>

5.1.7. ENCLASSEMENT DE NOS ÉLÈVES

Notre commune compte 380 élèves au sein de l'ASIME.

ENCLASSEMENT DANS LES COLLÈGES DE LA COMMUNE

Collège En Pontet, Colombier : Sur les 118 élèves, 110 sont domiciliés dans nos villages

Collège Bellicot, Echichens : Sur les 150 élèves, 85 sont domiciliés dans nos villages

ENCLASSEMENT DES ÉLÈVES DE NOTRE COMMUNE DANS DES COLLÈGES HORS TERRITOIRE COMMUNAL

Niveau	Collège	Domicile	Nombre d'élèves
1-2			11
	Collège de la Gracieuse	ECHICHENS	1
	Collège de Romanel-sur-Morges	ECHICHENS	10
3			4
	Collège de la Gracieuse	ECHICHENS	1
	Collège de Romanel-sur-Morges	ECHICHENS	3
4			2
	Collège de la Gracieuse	ECHICHENS	2
5			4
	Collège de Chanel	ECHICHENS	1
	Collège de Romanel-sur-Morges	ECHICHENS	3
6			2
	Collège de Romanel-sur-Morges	ECHICHENS	2
7			28
	Collège de Chanel		27
		COLOMBIER VD	4
		ECHICHENS	9
		MONNAZ	4
		ST-SAPHORIN-SUR-MORGES	10
	Collège de la Burtignière	ECHICHENS	1
8			41
	Collège de Chanel		41
		COLOMBIER VD	7
		ECHICHENS	25
		MONNAZ	2
		ST-SAPHORIN-SUR-MORGES	7
9			39
	Collège de Beausobre B1		5
		COLOMBIER VD	2
		ECHICHENS	1
		MONNAZ	1
		ST-SAPHORIN-SUR-MORGES	1
	Collège de Beausobre B2		34
		COLOMBIER VD	6
		ECHICHENS	16
		MONNAZ	6
		ST-SAPHORIN-SUR-MORGES	6
10			27
	Collège de Beausobre B1	ST-SAPHORIN-SUR-MORGES	1
	Collège de Beausobre B2		26
		COLOMBIER VD	6
		ECHICHENS	12
		MONNAZ	2
		ST-SAPHORIN-SUR-MORGES	6
11			27
	Collège de Beausobre B1		12
		COLOMBIER VD	1
		ECHICHENS	4
		MONNAZ	3
		ST-SAPHORIN-SUR-MORGES	4
	Collège de Beausobre B2		15
		COLOMBIER VD	1
		ECHICHENS	4
		MONNAZ	3
		ST-SAPHORIN-SUR-MORGES	7
Total général			185

5.1.8. TRANSPORTS SCOLAIRES

On distingue 2 types de transports :

- les transports scolaires, qui sont exclusivement réservés aux écoliers
- les transports de ligne, que les écoliers utilisent comme d'autres usagers

En principe les élèves de la 1^{ère} à 6^e année sont scolarisés dans un collège proche de leur domicile. Pour les élèves qui doivent parcourir à pied plus de 2.5 km entre leur domicile et le collège, ou dans certaines circonstances particulières, le transport scolaire entre le domicile et l'école est organisé et financé par la commune de domicile. Dans le cas où l'établissement scolaire doit déroger à ce principe et « enclasser » des enfants dans un collège qui est éloigné de leur domicile, l'ASIME organise un transport scolaire. Dans ce cas on parle de transport dû à une particularité d'enclassement.

Les élèves de 7^e et 8^e année sont scolarisés dans les collèges de la Burtignière ou de Chanel à Morges et ceux du degré secondaire dans les collèges de Beausobre. L'ASIME finance l'abonnement de transports publics pour les élèves qui doivent parcourir à pied plus de 2.5 km entre leur domicile et le collège, ou dans certaines circonstances particulières.

Les transports scolaires organisés et financés par l'ASIME sont les suivants :

- transports dus aux particularités d'enclassement (dans un collège éloigné du domicile)
- transports pour les camps internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux)
- transports pour les camps externes (camps de ski alpin)
- transports spéciaux tels que patinoire, piscine, etc.
- transports pour les camps de vacances (colonies)

Les transports de ligne financés par l'ASIME sont les suivants :

- Transports des élèves du degré secondaire dont le trajet domicile-école est supérieur à 2.5 km (transports de ligne)
- Transports du domicile au lieu de scolarisation pour élèves du raccordement ou du Sport-Art-Études (transports de ligne)

Par mesure d'équité pour tous les écoliers de notre commune, la Municipalité a reconduit en 2021-2022 la décision de prendre en charge la carte SwissPass pour le transport de tous les écoliers du cycles Harmos 7 à 11 scolarisés à moins de 2.5 km du lieu de scolarisation à Morges (en raison de l'importante déclivité des chemins pour rejoindre notre commune).

Les frais de transports qui sont liés à une sortie culturelle, à un spectacle ou à une manifestation particulière sont intégrés dans les demandes de remboursement concernant cet événement.

5.2. CANTINES SCOLAIRES DE COLOMBIER ET ECHICHENS

La pandémie de Covid-19 a continué d'impacter les cantines par les mesures de protection mises en place, mais également en raison de l'absentéisme des enfants et, ponctuellement des encadrantes. Il a heureusement toujours été possible de trouver des solutions de remplacement, permettant de garantir l'accueil des écoliers.

En raison des travaux de transformation de la salle polyvalente d'Echichens, la cantine scolaire d'Echichens a dû déménager dès le 29 mars 2021 à la buvette du FC Echichens.

Cantine	Nb de places/jour *	Nb enfants inscrits	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
En Pontet, Colombier	48	48	26	42	31	28
Bellicot, Echichens	36	59	34	37	38	33
Total	84	108	60	78	67	61

État au 31.12.2021

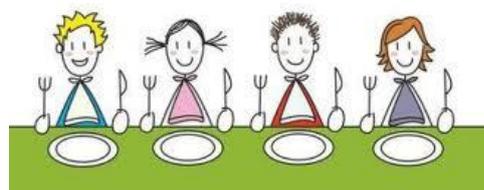
* Après analyse de la situation d'accueil et en accord avec le personnel encadrant, le nombre d'enfants accueillis peut être ponctuellement adapté.

Selon la fréquentation, les enfants sont encadrés par deux, trois ou quatre adultes. Les parents s'acquittent d'une finance annuelle d'inscription non remboursable. Le tarif a été adapté à CHF 100.00 par famille (précédemment CHF 75.00). Le prix des repas et de la prise en charge est de CHF 18.00 HT par jour et par enfant. À la rentrée scolaire, le montant de la TVA a dû être imputé, en raison du volume des repas facturés.

Les repas sont préparés par Le Relais à Morges et sont équilibrés et variés. Ils comprennent une entrée, un plat et un dessert. Pour les enfants souffrant d'intolérances, il est possible d'obtenir un repas adapté.

108 enfants inscrits au 31.12.2021

Moyenne de 68 repas/jour en 2021



	Nb enfants inscrits au 31.12.	Nb de repas servis	Moyenne repas/jour	Excédent de charges net CHF
2021	108	10'173	68	6'004.50
2020	123	8'147	66	7'950.50
2019	124	7'728	54	3'584.10
2018	98	6'011	41	2'081.70

Un décompte est établi avec les communes d'Aclens, Bremblens, Romanel-sur-Morges et Vullierens, afin qu'elles rétrocèdent à Echichens les montants correspondant aux élèves de ces communes qui fréquentent nos cantines.

En principe les enfants fréquentent la cantine du collège dans lequel ils sont scolarisés. Cela a pu être le cas pour tous les élèves durant l'année scolaire 2021-2022, alors que les élèves de Vullierens se rendaient auparavant à Colombier au moyen du bus organisé pour leur transport. Ce dernier avait également véhiculé quelques enfants supplémentaires en 2020-2021, afin de répondre à toutes les demandes.

Une coordination a été établie entre les cantines et la nouvelle UAPE Les Pand'amis, dont l'ouverture, à l'été 2021, a permis d'étoffer l'offre en places d'accueil.

5.3. UAPE LES PAND'AMIS ECHICHENS

La Municipalité a participé activement à la création de l'association Les Pand'amis, qui gère la nouvelle UAPE d'Echichens (Préavis 04/2021) ; elle est représentée au sein du comité.

La capacité d'accueil de l'UAPE est de 36 enfants, soit 384 places sur les 5 jours de la semaine, ce qui a permis de répondre à la demande en 2021. Les élèves qui fréquentent cette structure peuvent être enclassés dans un des trois collèges suivants: Echichens, Colombier et Romanel-sur-Morges, accessibles à pied ou en bus scolaire.

5.4. PASSEPORT-VACANCES DE MORGES ET ENVIRONS



Le Passeport-Vacances de Morges a célébré son 40e anniversaire en 2021. A cette occasion, des activités spéciales ont été organisées, qui se sont clôturées par un souper pour les adultes avec 120 participants.

Encore une fois la pandémie de Covid-19 a compliqué la tâche de l'organisation. Peu d'activités ont été annulées, mais l'organisation a été contrainte de sélectionner les accompagnants en fonctions de leur statut vaccinal.

Bilan en chiffres :

- 567 passeports vendus
- 166 accompagnants bénévoles
- 506 activités
- 213 organisateurs
- 32 communes-partenaires

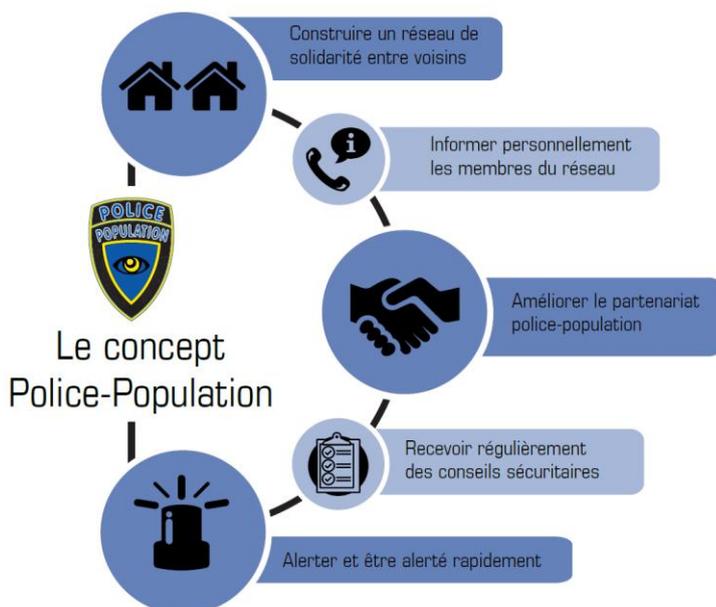
Pour de plus amples informations : www.pv-morges.ch

6. POLICE

6.1. POLICE RÉGIONALE

La Gendarmerie cantonale est chargée de la surveillance et de la sécurité sur notre territoire communal.

6.1.1. CONCEPT POLICE-POPULATION



Le concept Police-Population est déployé depuis 2013. Des référents de quartier sont désignés ; leur identité est connue des habitants du quartier mais ne doit pas être publiée, sur recommandation de la Gendarmerie cantonale.

6.1.2. LE POSTE MOBILE. LA GENDARMERIE À VOTRE PORTE



Un poste mobile stationne une fois par mois dans la commune et opère un tournus entre les villages. Les agents sont à la disposition et à l'écoute de la population.

La présence des postes mobiles de la Gendarmerie permet :

- de lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La présence régulière du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique.
- d'offrir aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de gendarmerie.

6.1.3. ASP-AGENTS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Une convention est passée avec la commune de Préverenges, dont les ASP assurent les contrôles de stationnement et la gestion des commandements de payer.

6.2. CONTRÔLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ÉTRANGERS

Les statistiques officielles de l'État de Vaud signalent une population résidente de 3'142 habitants au 31 décembre 2021.

Les chiffres de l'État de Vaud ne permettent pas une répartition détaillée par village. L'écart avec les chiffres ci-dessous s'explique par le fait que la population étrangère, bénéficiant d'un permis de moins d'un an (permis L), ne figure pas dans cette statistique.

Dans notre registre, le recensement de la population s'établit comme suit au 31 décembre 2021 :

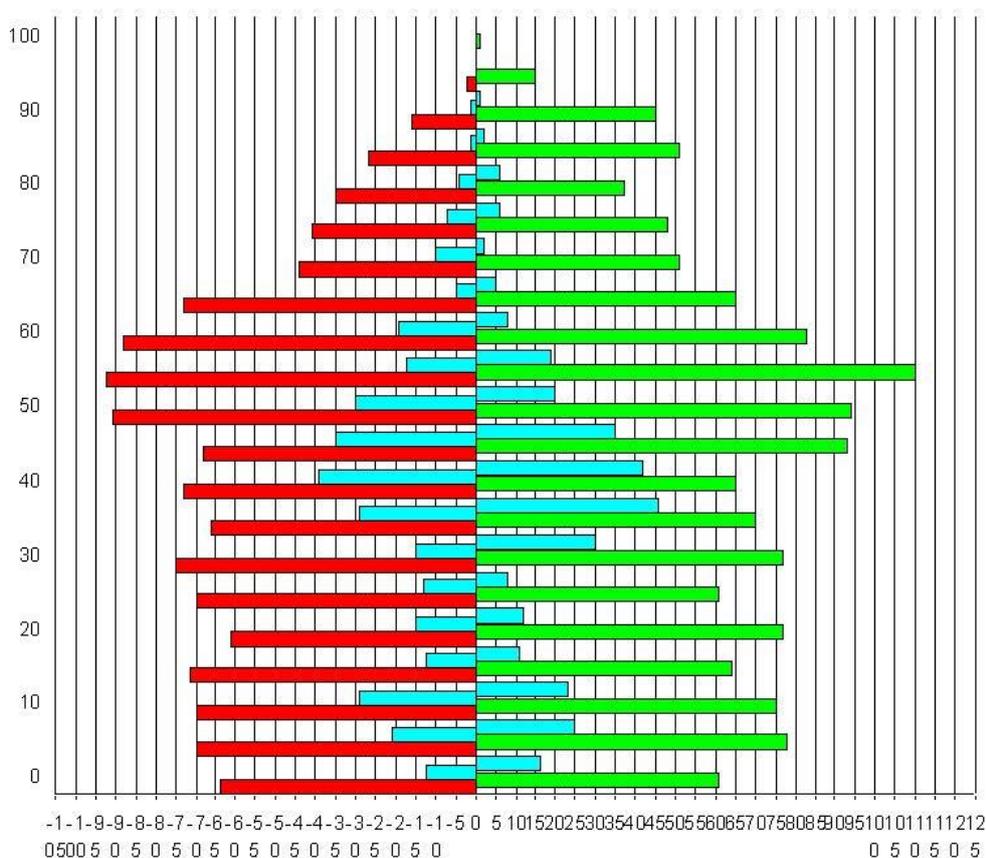
Résidents principaux Suisses	Résidents principaux Étrangers	Résidences secondaires Suisses	Résidences secondaires Étrangers	Total général
2'523	617	36	2	3'178

Depuis l'an 2000, la population dans nos 4 villages a évolué de 50.2 %, dont 28.2 % (+ 699 habitants) depuis 2011.

	1900	1950	1980	1990	2000	2011	2020	2021
Colombier	375	285	325	332	460	531	578	581
Echichens	358	393	639	926	1'013	1'098	1'554	1'550
Monnaz	139	108	164	206	278	367	427	437
St-Saphorin-sur-Morges	206	222	219	217	365	483	611	610
Total	1'078	1'008	1'347	1'616	2'116	2'479	3'170	3'178

Pyramide des âges

■ Hommes (suisse) ■ Femmes (suisse)
 ■ Hommes (étranger) ■ Femmes (étranger)



	0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
■ Femmes (étranger)	16	25	23	11	12	8	30	46	42	35	20	19	8	5	2	6	6	2	1	0	0
■ Hommes (étranger)	-12	-21	-29	-12	-15	-13	-15	-29	-39	-35	-30	-17	-19	-5	-10	-7	-4	-1	-1	0	0
■ Femmes (suisse)	61	78	75	64	77	61	77	70	65	93	94	110	83	65	51	48	37	51	45	15	1
■ Hommes (suisse)	-64	-70	-70	-71	-61	-70	-75	-66	-73	-68	-91	-92	-88	-73	-44	-41	-35	-27	-16	-2	0

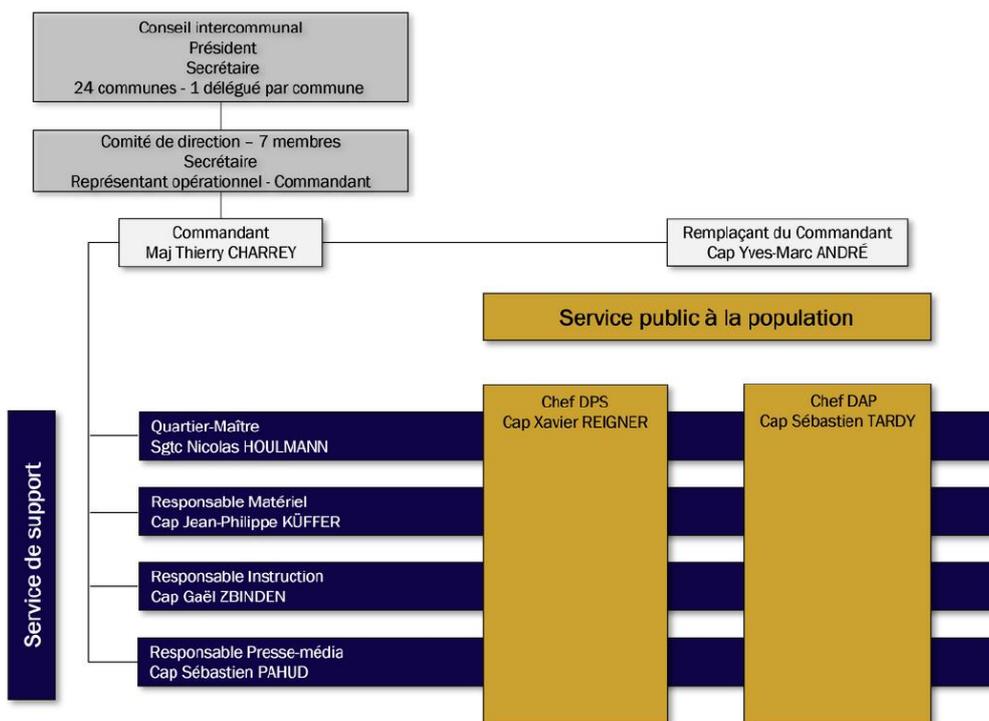
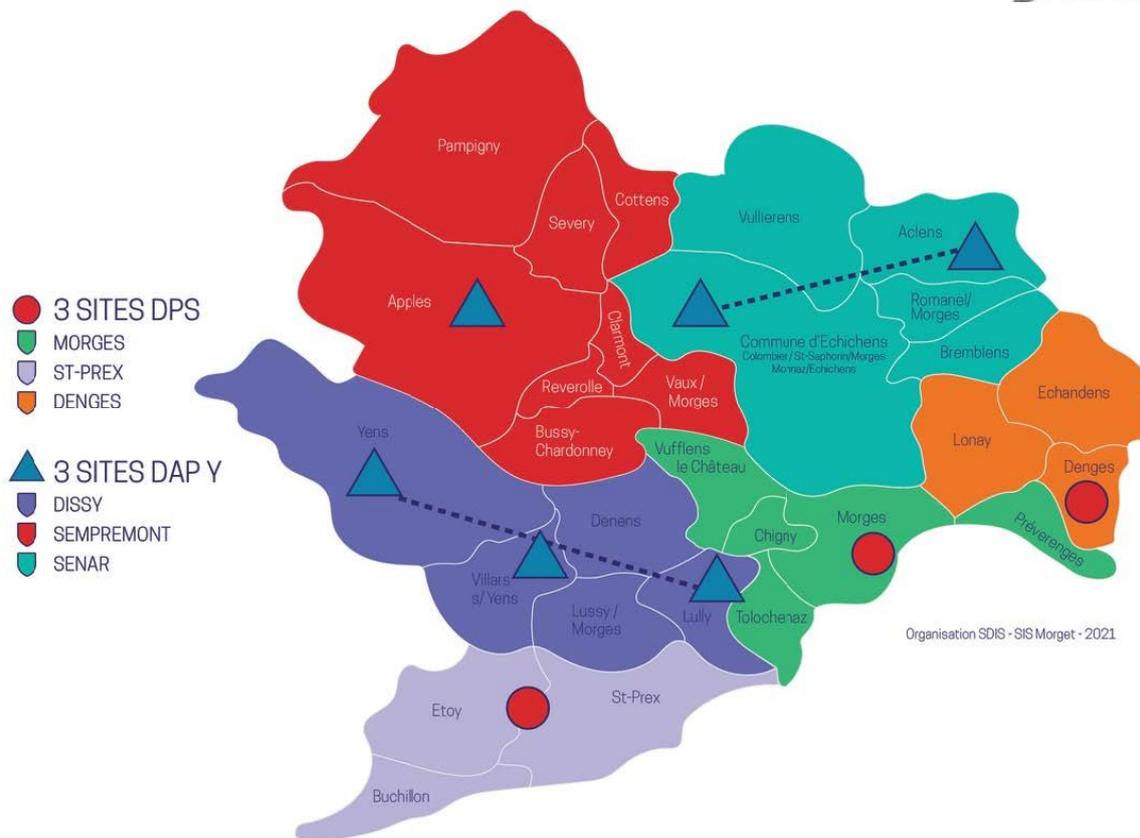
6.2.1. MUTATIONS

Le nombre total de mutations est stable par rapport à 2020.

	Arrivées	Départs	Naissances	Décès	Changements d'état civil	Permis de séjour	Cartes d'identité	Total
2021	315	290	38	43	102	244	105	1'137
2020	311	286	38	54	74	299	76	1'138
2019	227	207	40	61	30	248	98	911
2018	604	221	42	53	24	332	98	1'374

6.3. SERVICE INCENDIE ET SECOURS « MORGET »

29 communes, représentant 54'667 habitants, font partie de l'association.



Le Comité de direction, qui a vu changer un de ses membres à l'occasion du renouvellement des autorités pour la nouvelle législature 2021-2026, s'est réuni pour 11 séances ordinaires.

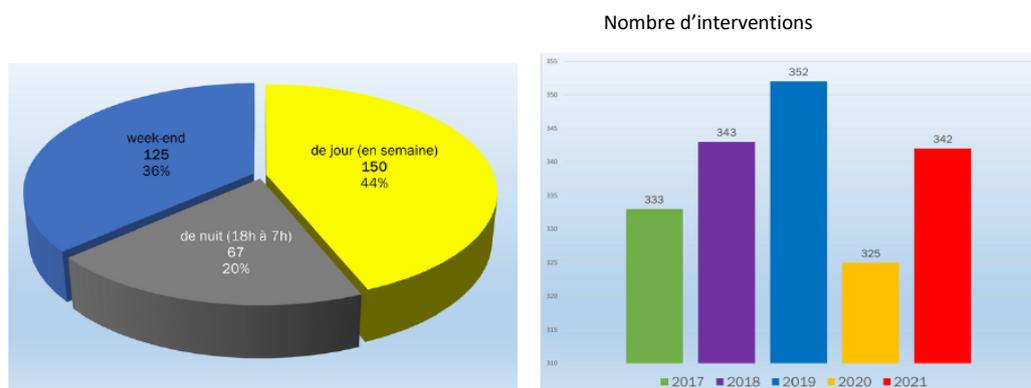
Le Conseil intercommunal, présidé dès le 1^{er} juillet 2021 par M. Oscar Cherbuin, a voté les préavis suivants, lors de ses trois séances :

- Comptes 2020
- Nouveau règlement SDIS
- Budget 2022
- Délégations de compétences et autorisations générales pour la législature 2021-2026
- Plafond d'endettement
- Demande de crédit d'étude pour l'analyse de la caserne de l'OI Morges

Interventions

Le SIS Morget est intervenu 342 fois en 2021 (contre 325 en 2020), soit :

- 78 feux
- 35 éléments naturels
- 33 assistances
- 10 pionniers/accidents
- 89 techniques
- 26 ABC
- 71 alarmes automatiques



Le rapport annuel 2021 complet est consultable sur le site du SIS Morget : www.sismorget.ch

Un effort de communication est fait par le SIS Morget au travers de sa page Instagram. Vous pouvez les suivre via <https://www.instagram.com/sismorget/>

6.3.1. DAP SENOGE-ARÉNAZ

Communément appelé Senar, ce détachement d'appui (DAP) couvre les territoires des communes d'Aclens, Bremblens, Echichens, Romanel-sur-Morges et Vuillierens. Il intervient lors de petits sinistres, d'inondations, de sauvetages, et peut également être appelé en renfort sur l'ensemble du territoire du SIS Morget. Ses effectifs sont au nombre de 31 au 31.12.2021 (contre 45 l'année précédente).

En 2021 le détachement a effectué 32 interventions, soit 6 de moins que l'année précédente : 11 alarmes automatiques intempestives, 8 « technique », 5 éléments naturels, 5 feux, 3 alarmes automatiques justifiées.

6.4. PROTECTION CIVILE, RÉGION MORGES

La Protection civile a à nouveau été fortement sollicitée en 2021 dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, en se voyant confier la mission de vaccination de la population.

6.4.1. CAMPAGNE DE VACCINATION

La campagne a débuté en janvier avec la vaccination des personnes à risques, dans les EMS et ESE, puis pour soutenir le personnel du CMS dans la vaccination à domicile. Dès le mois d'avril, cet engagement s'est poursuivi pour l'ensemble de la population, au centre de Beaulieu, puis dans le cadre d'une stratégie de vaccination délocalisée.

Durant le premier semestre de l'année, la Protection civile a également terminé ses missions au profit des EMS, des ESE, des hôpitaux et du centre de dépistage des Pâquis avec une fin de l'engagement au 29 juillet.



Durant cette période de mobilisation, les ORPC de Nyon et Morges ont formé ensemble le bataillon OUEST. Du 28 octobre 2020 au 29 juillet 2021, ce dernier a effectué 15'447 jours de service. Pour l'ORPC du district de Morges, le coût de cet engagement se monte à CHF 304'548.85

Le bataillon a ensuite reçu la mission d'aménager et d'exploiter un centre de vaccination à Gland pour les doses de rappel. Dimensionné pour une capacité de vaccination de 2'000 injections par jour, le centre a réalisé un record de 1'622 injections. La PCi y était toujours engagée au 31 décembre 2021.

6.4.2. RÉDUCTION DES EFFECTIFS

Au 1^{er} janvier 2021, la nouvelle loi sur la Protection de la Population et la Protection civile (LPPCi) est entrée en vigueur. Son plus grand impact sur le fonctionnement de la PCi est la réduction de l'âge de l'obligation de servir pour les soldats et les sous-officiers. Le bataillon a ainsi vu son effectif diminuer de 716 astreints au 31 décembre 2020 à 478 astreints au 1^{er} janvier 2021.

Cette situation a entraîné la suppression d'une compagnie du bataillon (passant de 5 à 4). La charge de travail provoquée par les nombreuses missions liées à la pandémie a donc dû être assumée avec moins d'astreints, donc potentiellement plus de jours à réaliser pour ces derniers.

6.4.3. ACTIVITÉ RÉGULIÈRE

En raison de la pandémie, la PCi n'a pas participé au traditionnel essai des alarmes : les 69 sirènes du district ont été testées à distance.

Les spécialistes de la protection ABC (Atomic, Biologique et chimique) ont terminé la révision du concept de distribution des comprimés d'iode à la population du district en cas d'accident ou d'événement atomique, nucléaire ou radiologique.

Le contrôle périodique des abris (CPA) a été réalisé cette année sur les communes de Tolochenaz, Senarclens, Grancy, Vullierens, Gollion et Hautemorges (Cottens).

En septembre et novembre, les services de la Protection des Biens culturels (PBC) des bataillons de Morges et Gland ont réalisé ensemble le recensement des biens culturels et les fiches d'évacuation des communes de Lonay, St-Prex, Lully, Echichens, Gilly, Commugny, Essertines-sur-Rolle, Coinsins, Vich et des musées du Château de Prangins, de la Villa Rose à Gland, et ont poursuivi la création des fiches d'évacuation des musées du Château de Morges.

6.4.4. ENGAGEMENT EN SITUATION D'URGENCE

Par deux fois, la PCi du district de Morges est intervenue en renfort de l'ORPC du District de Nyon pour des délestages sur l'autoroute A1.

Pour de plus amples informations, consulter le site <http://www.pci-morges.ch>

7. SÉCURITÉ SOCIALE

7.1. ARASMAC-ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE MORGES-AUBONNE-COSSONAY

L'ARASMAC est une association de communes au sens des art. 112 et ss de la Loi sur les communes (LC). Elle est composée des communes du district de Morges.



Chaque commune est représentée par un membre de sa Municipalité délégué au Conseil intercommunal (Législatif). Le Comité de direction (Exécutif) est composé de 6 membres également issus des communes du district et d'un/e président/e, élus par le Conseil, pour la durée de la législature.

Elle emploie, tous secteurs confondus, près de 200 collaboratrices et collaborateurs.

Buts principaux



L'Association a pour buts principaux, au sens de la LC, auxquels participent toutes les communes membres :

- l'application des dispositions que la Loi du 2 décembre 2003 sur l'action sociale vaudoise (LASV) met dans les attributions des Associations de communes, y compris la relation avec la loi du 5 juillet 2005 sur l'emploi (LEmp), CSR
- l'application du règlement du 28 janvier 2004 sur les Agences d'Assurances sociales (RAAS), AAS

But optionnel



L'Association a pour but optionnel, au sens de l'article 112 al.2 in fine LC :

- l'Accueil de jour des enfants
- le Réseau d'Accueil de Jour des Enfants Morges-Aubonne (AJEMA)
- l'Accueil Familial de Jour (AFJ)

7.1.1. CONSEIL INTERCOMMUNAL

Les nouvelles autorités de la législature 2021-2026 ont été installées le 26 août 2021. En-dehors de cette séance, le Conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises.

Préavis votés en 2021

- Préavis 1/06.2021 - Comptes et rapport de gestion 2020
- Préavis 2/09.2021- Budget 2022
- Préavis 3/09.2021 - Création de nouvelles places d'accueil au sein du réseau AJEMA, UAPE Les Pand'amis
- Préavis 4/11.2021 - Demandes d'autorisations générales
- Préavis 5/11.2021 - Fonctionnement du réseau AJEMA, délégation de compétence au Codir pour la législature 2021-2026
- Préavis 6/11.2021 - Indemnités du Comité de direction et du Conseil intercommunal

Pour de plus amples informations, consulter le site www.arasmac.ch

7.2. PARTICIPATION À LA COHÉSION SOCIALE

En 2021, la commune a payé des acomptes pour CHF 3'789'086.00 de participation à la cohésion sociale 2021 (nouveau nom de la facture sociale). La participation à la cohésion sociale prévisionnelle 2021 à charge des communes se monte à environ CHF 816 millions après déduction des CHF 25 millions selon l'accord canton-communes, contre environ CHF 824 millions prévisionnels en 2020.

Au niveau cantonal, le décompte final à charge des communes, basé sur les comptes 2020 de l'État de Vaud, s'élève à CHF 844'273'246.00. Pour la commune, le bouclage du décompte final 2020 ci-dessous s'est soldé par un remboursement de CHF 886'133.00.

Régime social	CHF
1. PC (Prestations complémentaires) à domicile et hébergement	846'671.00
2. Assurance maladie	392'023.00
3. RI (Revenu d'insertion) et participation cantonale à l'assurance chômage	868'021.00
4. Subventions et aides aux personnes handicapées	397'072.00
5. Prestations pour la famille et autres prestations sociales	212'270.00
6. Bourses d'étude et d'apprentissage	106'769.00
Participation totale 2020	2'822'826.00

7.3. ACTIVITÉS SENIORS

En 2021, la Municipalité a mis sur pied un cours de gymnastique urbaine pour les citoyens de 60ans et +. Dispensés par l'école Move2be, ils proposent de la gym douce et des mouvements adaptés, en extérieur et intégrant le mobilier urbain.

Les séances ont lieu le jeudi de 10h00 à 11h00, chaque semaine durant la belle saison dans un de nos quatre villages, sous forme de tournus. Le concept rencontre un franc succès.

8. SERVICES INDUSTRIELS

8.1. EAU POTABLE

Les villages de Colombier, St-Saphorin et Echichens sont alimentés principalement par la conduite du Morand, alors que le village de Monnaz est relié au réseau de l'AVM. Cette particularité engage la commune d'Echichens sur plusieurs fronts.

Sur le réseau d'alimentation du Morand géré par la Ville de Morges, les employés communaux relèvent 450 compteurs afin de pouvoir effectuer la facturation relative à la consommation de chaque ménage. Ils effectuent également des recherches et contrôles pour détecter les fuites et réaliser des réparations, ce qui correspond à 189 heures de travail à notre personnel communal. Les pertes de ce réseau en 2021 se sont limitées à 9,3% en diminution par rapport à 2020 (16,7%). Les relevés effectués par les instances cantonales ont montré que l'eau est de bonne qualité sur toutes les sources.

Récapitulatif des achats et ventes d'eau en 2021 selon les différents réseaux d'eau potable :

Réseau d'alimentation	Achat d'eau m ²	Eau facturée m ²	Perte sur réseau m ²	Perte sur réseau en %	Revenus
Morges - Morand	207'363	179'501	19'326	9,3%	329'941,66
AVM*	56'200			13.8%	

*la facturation aux consommateurs sur Monnaz se fait directement par l'AVM

Des travaux ont eu lieu sur le réseau au lieudit Bussire Haute-Pierre. Ils ont consisté au remplacement d'une conduite d'eau et défense incendie pour un montant de CHF 143'000.00 (préavis municipal 04/2020). Après versement de la subvention, le préavis sera bouclé.

8.1.1. ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU VALLON DE LA MORGES AVM

Au changement de législature 2021-2026, Mme Anne-Laure Amato et MM. Bertrand Cornut, Philippe Jobin et André Augsburger ont été nommés en qualité de représentants de notre commune au Conseil intercommunal de l'AVM, alors que M. Oscar Cherbuin fait partie du comité, et a été délégué à la Société Anonyme de Gestion des Eaux du Pénézy SAGEP, où il exerce la fonction de secrétaire.

En 2021, Les préavis suivants ont été présentés lors des 3 séances intercommunales :

- Préavis 01/05.2021 Révision des statuts
- Préavis 01/06.2021 Rapport de gestion 2020
- Préavis 02/06.2021 Comptes 2020
- Préavis 01/12.2021 Demande d'autorisation générale de plaider
- Préavis 02/12.2021 Demande d'autorisation générale de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles de droits immobiliers et d'actions ou de parts de sociétés immobilières et d'actions jusqu'à concurrence de CHF 50'000 par an
- Préavis 03/12.2021 Octroi au comité de direction d'un crédit exceptionnel pour des travaux d'urgence et imprévisibles pour la législature 2021 -2026
- Préavis 04/12.2021 Budget 2022
- Préavis 05/12.2021 Indemnités du Comité de directeur et du Conseil intercommunal pour la législature 2021-2026
- Préavis 06/12.2021 Demande de crédit de CHF 220'000.- pour le remplacement de la conduite sur RC74 (Monnaz)
- Préavis 07/12.2021 Demande de crédit de CHF 330'000.- pour le remplacement de la conduite au Chemin de Château-Neuf (Monnaz)
- Préavis 08/12.2021 Demande de crédit de CHF 26'000.- pour la mise à jour du Plan directeur de distribution de l'eau

À noter que tous les préavis ont été adoptés à l'unanimité.

Vous trouverez plus d'informations sur l'AVM, notamment sur la qualité de l'eau, en allant directement sur www.avm-eau.com.

8.2. ÉCLAIRAGE PUBLIC

En 2021, plusieurs chantiers routiers prévoient une intervention sur l'éclairage public. En voici les principales modifications :

- Chemin du Cloud** Changement de 6 luminaires au sodium par du LED avec abaissement
- Chemin du Crêt** Pose de 10 nouveaux mats et luminaires en LED avec abaissement
- Rte de St-Fiacre** Suppression de 13 anciens mats à ampoules économique / Pose de 4 lampadaires LED avec abaissement pour le nouveau parking (solde en attente)
- Administration** Changement de 12 mats et lanternes avec ampoules économiques par 12 luminaires LED avec abaissement

Après ces travaux, l'éclairage public de la commune se présente comme suit :

- 219 luminaires LED (+32)
- 116 luminaires sodium (-6)
- 16 luminaire divers (-25)

Globalement, cela correspond à 351 points lumineux (+1) par rapport à 2020 et une diminution de la consommation de 5,3%. La commune poursuit ainsi l'assainissement de son réseau au gré des travaux engagés.

	2017	2018	2019	2020	2021
Consommation en kWh	128'844	80'732	77'413	79'263	75'256

9. VIE ASSOCIATIVE

9.1. SOCIÉTÉS LOCALES

Leurs activités ont à nouveau été perturbées par la pandémie en 2021, mais leurs comités se sont mobilisés pour proposer des animations en 2021.

La commune compte 23 sociétés et/ou groupements actifs.

Société locale		Président/e
	Aînés de Monnaz	Catherine Cruchon
	Amicale des sapeurs-pompiers « Senoge-Arénaz »	M. Olivier Henny
	APV-Association des Paysannes Vaudoises Colombier et environs	Mme Anne-Marie Golay
	APE-Association des Parents d'Elèves, Echichens	Mme Anetta Christinat
	BMX Club Echichens Bicross	M. Gérard Kehrli
Bibliothèque de Monnaz		Mme Hélène André
La Boule flottante	Amicale de Pétanque d'Echichens	M. Denis Reichenbach
	Col'Anim Groupe d'animation de Colombier	Mme Catherine Masson Mme Amélie Velut
	Compagnie MilleCentDouze Troupe de théâtre	Mme Jenny Humbert
Le Cotterd		M. Alain Cruchon
	FC Echichens	M. Michel Cruchon
	FC Pied du Jura	Mme Sarah Brechet
	GASS-Groupe d'animation de St-Saphorin-sur-Morges	Mme Desdemona Jones
	GRAM-Groupe d'animation de Monnaz	Mme Corinne Bovet



Gymnastique Echichens

M. Gaël Rochat



L'Alka Jars
Compagnie théâtrale d'Echichens

Mme Josabeth Anoz



La Villanelle
Chœur mixte

Mme Serena Pitt



Jeunesse de Colombier et environs

M. Benno Gautier



Jeunesse de Monnaz

M. Marvin Pittet



Mémoire de Monnaz

À repourvoir



Société de Tir les Jars, Echichens

M. Roger Gros



Sports Academy
Gym hommes

M. Sébastien Panchaud



TCCE-Tennis Club Colombier et environs

M. Eric Jordan

Ces sociétés et groupements locaux sont les principaux garants de l'animation socioculturelle et sportive de la commune. Ils sont dirigés et animés par des gens passionnés et bénévoles qui offrent à la population de nombreuses activités variées.

La Municipalité leur apporte un soutien tant financier que logistique, en fonction des besoins propres à chacun. Le site internet <https://www.echichens.ch/societesclubs> leur réserve un espace pour se faire connaître et présenter leurs activités.

En 2021, en raison de la pandémie, la Municipalité n'a pas pu recevoir les membres des comités lors de sa traditionnelle rencontre du début d'année.

La Municipalité remercie et félicite chaleureusement tous les acteurs pour leur engagement et leur motivation.

10. CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHICHENS

Après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion 2021 présenté par la Municipalité,
- des comptes 2021, qui font l'objet d'un document séparé,
- du rapport de la commission de gestion,

DÉCIDE

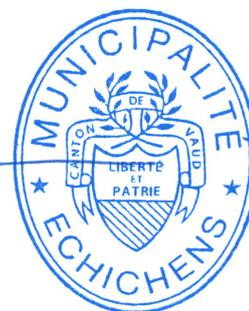
1. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion de l'année 2021.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 avril 2022.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic


Philippe Jobin



La Secrétaire


Laure Pingoud